

CAHIER N° 2

BOXE FRANÇAISE



CANNE DE COMBAT ET BATON

L'HISTORIQUE

SAVATE BÂTON DEFENSE



SAVATE FORME

Fédération Française de SAVATE boxe française et Disciplines Associées
49 rue du faubourg Poissonnière 75009 PARIS - Tél. 01 53 24 60 60 - Fax 01 53 24 60 70
www.ffsavate.com

Sommaire

Présentation :Page 3

Historique de la Savate boxe française : A

Evolution culturellePage 4

1. Présence de l'histoire :Page 4

2. Un émiettement ou des convergences :Page 4

3. Le milieu techniques et ses niveaux :Page 4

4. Le temps du Sport :Page 5

5. Duels et rapports de force :Page 5

6. Désencanailler savate et boxe française :Page 7

Les grandes dates : chronologie de la SbfPage 10

Sigles utilisés :Page 14

Styles français et genre anglaisPage 15

1. L'apparition de la boxe anglaise et France :Page 15

2. Les divergences de l'opposition pugilistique :Page 15

3. Organisation des structures :Page 16

4. L'énigme Carpentier :Page 17

5. Conclusions:Page 18

Historique de la Savate bâton défense : B

Historique de la Savate Forme : C

Historique de la Canne de combat et bâton : D

En savoir + : E

Présentation

Ce cahier présente, réuni dans un même ouvrage, des repères historiques de l'ensemble des disciplines de la Fédération Française de Savate boxe française et disciplines associées.

Il marque la volonté du Comité Directeur Fédéral de rassembler ses disciplines, et comme le précise Jean-Paul Coutelier, ancien Président de la F.F.B.F.S.&D.A. : « il n'y a pas de discipline secondaire... ».

Ce cahier débute par une approche « socio-historique » de l'activité physique et sportive au travers des disciplines de défense et de combat. Il se poursuit par des chapitres détaillés traitant de la Savate boxe française, de la Savate bâton défense, de la Savate forme et de la Canne de Combat et du Bâton.

Le lecteur pourra constater les nombreux points de rencontres et voisinages historiques qui permettent d'envisager une véritable famille de disciplines, regroupée sous le terme générique de « SAVATE ».

La lecture attentive de ce cahier est un passage incontournable dès le début de la formation des enseignants de Savate lors de l'unité de compétence 1. Il facilitera par la suite le travail en osmose et le développement harmonieux de la Savate.

Historique de la Savate boxe française

Evolution culturelle

1 - La présence de l'histoire

Les techniques corporelles sont des manières de faire, des procédés visant l'efficacité, un ensemble de repères stables permettant répétition et affinement de l'action : un ensemble de constructions ou de stratégies motrices susceptibles de perfectionnement. Ces techniques supposent d'abord une organisation «raisonnée», un ordre, une régulation du comportement. Mais elles supposent aussi transmission et description. Or l'agencement de l'action, tout comme son interprétation savante, ou sa simple explication, peuvent changer dans le temps. Ils sont soumis à l'histoire.

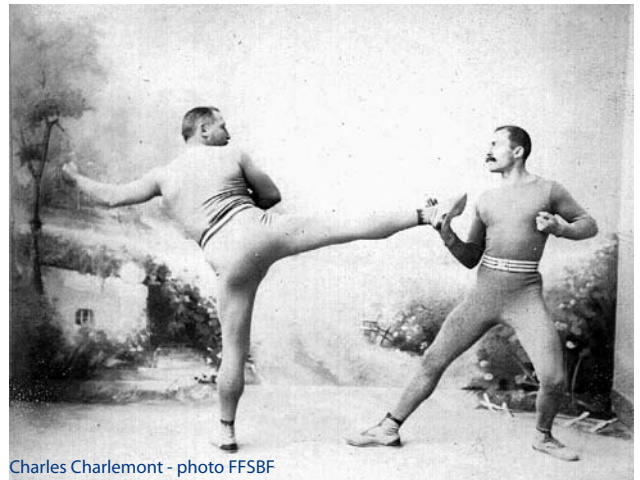
Lorsqu'au XIXe, C. Charlemont écrit «il faut tourner et faire face à gauche en pivotant sur le talon du pied gauche et diriger la pointe de ce pied vers la ligne G (coup de pied de flanc semi-circulaire horizontal sur place), il décrit des positions, détermine des conditions d'efficacité. Aucun appareil scientifique dans ce cas, aucun chiffre, aucune preuve, mais des repères qui fixent un ordre de mouvements et précisent le meilleur procédé possible. C. Charlemont désigne le contenu d'une technique corporelle : les moyens physiques jugés les plus adéquats pour atteindre un but dans une situation donnée. Des moyens ne supposant d'ailleurs pas nécessairement de véritables démarches savantes. Ils peuvent être empiriques, routiniers, mais ils doivent être suffisamment stables pour permettre répétition et transmission.

Charles Charlemont - photo FFSBF



2 - Un émiettement ou des convergences

Une véritable histoire donc, avec ses temps de latence, ses accé-



Charles Charlemont - photo FFSBF

lérations, ses découvertes brutales, mais une histoire complexe aussi. Il n'existe pas une évolution des techniques corporelles comme il existe une évolution de l'art culinaire ou de l'art oratoire. Ces techniques même limitées aux pratiques de jeu ou de sport sont hétérogènes, leurs terrains, leurs contenus sont éclatés. Elles ont des durées et des changements différents. Elles varient selon les pratiques (jeu haut, jeu bas).

Faire l'histoire des techniques de la Sbf implique la conduite d'enquêtes séparées, centrées sur la spécificité de la pratique, avec leurs chronologies différentes, leurs séquences indépendantes; autant d'histoires émiettées, impossible d'échapper au morcellement. Mais il existe aussi des points de convergence. Ces techniques changent avec les repères d'une époque et ceux d'une culture.

3 - Le milieu technique et ses niveaux

Bon nombre des techniques sont l'objet de transformation ; la participation très lente et progressive de toutes les parties du corps concourent à la technique. Le rôle des jambes en particulier dans tous les coups de boxe, à la fin du XIXe devient essentiel dans la pratique.

La technique corporelle correspond aux moyens physiques transmissibles jugés plus adéquats pour atteindre un but dans une situation donnée. Ce sont les moyens sur lesquels interviennent les entraînements psychologiques et moteurs, ceux demeurant au centre des stratégies motrices. Mais pour comprendre leurs transformations dans le temps, d'autres moyens doivent être pris en compte «espaces, matériel», plus précisément l'ensemble des variables extérieures susceptibles d'influer sur la motricité.

La technique corporelle est faite d'interdépendance avec le milieu. Son histoire répond à celle des choix technologiques à celle des modèles culturels, à celle des contextes les plus divers.

Restent pourtant des logiques de transformations liées aux constructions motrices, aux agencements bio-mécaniques, aux accoutumances physiologiques, des données psycho-organiques où dominent des maturations d'apprentissage, l'accumulation des perceptions et des savoirs moteurs : diversification et enrichissement des repères sensoriels, réorganisation des forces et des habilités.

James Corbett invente le crochet de boxe en 1890. L'invention semble tout devoir à son auteur : découverte individuelle, personnelle orientant vers de nouvelles formules motrices. C'est la maturation des expériences motrices qui font ici l'engendrement. C'est leur répétition, leur effectuation calculée, tout ce travail effectué et spécifique portant sur des constructions dynamiques sensorielles et musculaires. L'histoire ainsi constituée est celle des configurations naissant les unes des autres, figures se déplaçant, se recomposant, surgissant des ajuste-



James Corbett

ments antérieurs, découverte née de l'affrontement aux problèmes moteurs.

Une loi semble dominer l'évolution des techniques corporelles : l'intégration progressive des forces, des fonctions des sous-ensembles corporels au sein d'une même finalité technique, participation croissante dans le temps, des zones corporelles les plus différentes et des forces les plus nombreuses, toutes soumises à la même visée. C'est lorsque le mouvement corporel semble avoir atteint sa perfection technique qu'est souvent découverte l'intervention possible d'une partie organique jugée jusque là neutre ou indifférente.

L'innovation de Fitzimmons par exemple, boxeur américain de la fin du XIXe, affirmant le premier qu'un coup ne se portait pas seulement avec l'aide du bras ou de l'épaule, mais avec l'aide des jambes. C'est leur impulsion qui accroît aussi la force du poing, le corps additionnant alors l'ensemble de ses vecteurs pour mieux affermir ces percussions : conjonction de puissance venue de lieux très différents, ajout, accouplement de facteurs enfin.

Le développement des techniques corporelles engendre également un espace spécifique artificiel, différent de celui des pratiques familières ; une topographie éloignée des références utilitaires et des usages réalistes.

Dans une telle modification, une autre opération a lieu, chaque point de l'espace est pensé toujours davantage pour la technique elle-même. Les dispositifs sont focalisés, l'environnement orienté, mis au service des opérations motrices. Les mouvements, les déplacements nécessitent une organisation nouvelle.

4 - Le temps du sport

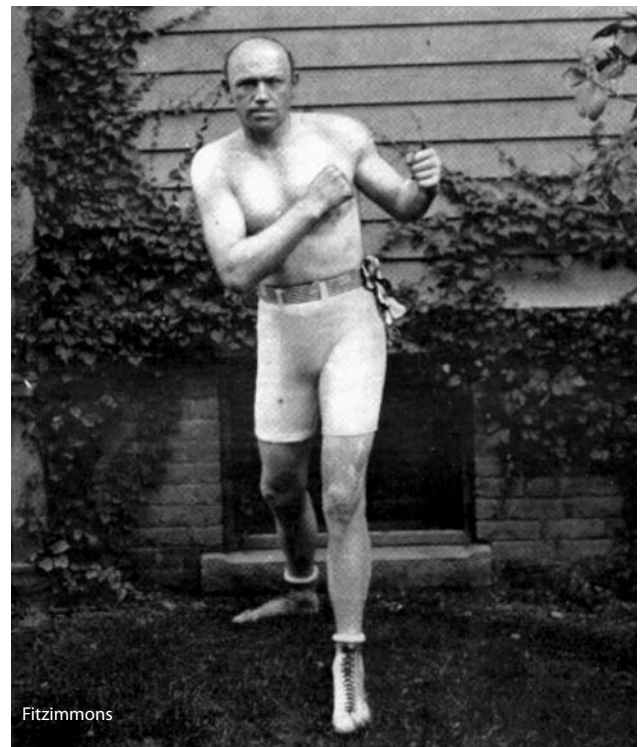
L'évolution de la boxe et de la boxe française a subi l'influence du gommage de la violence par l'édification de la technique. Comment expliquer l'utilisation obligatoire des gants à la fin du XIXe, sinon par la tentative d'ordonner ce qui bientôt eut été perçu comme sauvagerie ? C'est la police qui interrompt plus d'un combat dans les années 1880. Les règles du Marquis de Queensbury n'ont-elles pas rendu en 1891 les gants obligatoires et limité les reprises à 3 minutes ? Une gestion des outils, une gestion des durées. Les gants à eux seuls ont nécessairement transformé la technique. Et ils l'ont fait en plusieurs temps, puisqu'ils n'ont gagné que progressivement en surface et en épaisseur. Une protection différente pour des coups eux-mêmes différents.

Un changement décisif en tout cas a commencé en 1923 quand l'International Boxing Union, à l'instigation de la France a décidé d'interdire les 4 onces et d'augmenter les gants de 57 g. Délivrés de la hantise du KO, aussi bien que de celle de s'abîmer les mains, les boxeurs dédaignent l'art de la défense et tous les artifices de la feinte. Son choc amorti knock-out moins sûrement, mais détruit tout autant les cellules nerveuses. Enfin, les dommages moins visibles permettent de boxer plus fréquemment, de sorte que les hommes s'usent davantage. Il est clair en tout cas que les gants transforment les postures et les gestes du boxeur. Il transforme sa garde, sa perception de la rapidité et de l'impact du coup.

5 - Duels et rapports de force

Si les mélopées sur les coups - coups du sort, coups de force ou coups bas - ont toujours fait partie d'un certain cours de l'aventure humaine ; nous verrons comment se cristallise un moment sportif autour de violences sociales et des affrontements physiques d'une époque.

Moment qui tend sinon à éliminer les violences, du moins à les détacher de leurs sujets, afin de les mobiliser pour d'autres fins. Fins à la fois sociales et combatives, qui marquent une nouvelle destinée des coups.



Fitzimmons

A

A la fin du XVIIIe, on maîtrise mal ce qui sera nommé plus tard force physique. Rendre un coup pour une injure demeure une réaction spécifiquement ancrée chez ceux que leur labeur appelle quotidiennement à faire usage de leurs forces. L'affron-



C. Charlemont

tement physique en lui-même, n'a le pouvoir de régler de façon définitive les questions de rivalité. Les duels ont pour origine des rivalités durables et collectives, touchant aux femmes et au patrimoine, deux aspects de la puissance d'une famille. C'est pourquoi la cible du combat réglé c'est l'honneur. Si l'honneur est sauf, la mort physique avec préméditation qu'entraîne sa défense reste donc excusable.

Le duel semble toujours en affection, comme moyen de régler les conflits d'honneur. Les gentilhommes du XVIIIe n'admettaient pas le progrès que représente la rareté des duels et ils se battaient pour le prétexte le plus léger, quelquefois par plaisir.

Ainsi au XVIIIe, si le code de la légitime défense reconnaît le droit de repousser la force par la force, et l'accepte à condition que la défense soit proportionnée à l'attaque il fait exception pour les différences de rang, les fonctions officielles et la famille. L'inégalité du rang peut rendre équitable une riposte disproportionnée, si l'attaquant est un homme vil et l'attaqué un homme distingué...

Préserver la cohésion de l'ordre social paraît plus urgent que régler la protection physique de chaque individu.

Mais déjà, les coups sont partout associés aux injures, dont ils modernisent la violence. Le duel à la fin du XVIIIe ne va plus paraître comme un moyen approprié pour refouler la vengeance, il deviendra plus anachronique que dangereux, ce qui va le faire



Photo FFSBF

tomber en désuétude.

Ce que les réformateurs du XVIIIe dénoncent dans la violence des peines : la tyrannie faisant face à la révolte, l'une appelant l'autre. A cela répond la réforme pénale par les magistrats. Cette nouvelle stratégie de pouvoir, exercée sur le châtiment, basée sur la mesure de l'humanité, va devenir un homme-mesure. Cet homme-mesure va être la mesure de l'homme. Elle va entraîner avec elle une mesure des rapports entre les corps et les coups et surtout de la force physique. Il sera plus facile, à partir de la reconnaissance juridique de l'individu de développer un savoir quantitatif des rapports sociaux.

Des savoirs sur la force vont se développer, précisément partout où il faut mettre le corps à la raison, et non plus seulement sauvegarder un ordre. Partout il s'agira d'analyser la force pour isoler les violences. Une force qui va devenir un critère d'une raison qui nie la violence. De cette volonté de constituer matériellement un rapport de corps en rapport de forces, se dégage une double positivité : d'une part l'aide est mesurable, et les peines lui seront proportionnées ; d'autre part il fonde l'idée que la maîtrise de la violence est possible, si on en maîtrise la force : d'où l'efficacité qui sera attribuée aux techniques de self-défense.



Photo FFSBF

Physiques, les violences sociales le sont. Les ouvriers n'ont pas d'autres moyens d'affirmer leur existence qui ne leur est reconnue que par la violence, le coup de poing, la brutalité, cette loi de la condition ouvrière, en marge de la loi de la cité et qui risque un jour de s'opposer à elle.

Nous retiendrons surtout la description de Chevallier (classes laborieuses et classes dangereuses), le culte de la force revendiqué, comme un langage. Il s'exprime à travers les violences compagnoniques qui se conforment à des traditions de luttes étrangères aux traditions urbaines: affrontement physique souvent collectif, sans autres armes que le poing, la canne ou le bâton, et souvent motivés par de vieilles questions d'honneur. Les violences urbaines ne sont pas, elles, aussi codifiées. Elles s'expriment dans la savate, cette escrime de truands, cette boxe de la cour des miracles. Elle est codifiée dès 1794, puis pratiquée par les dandies vers 1850. Elle reste cependant la technique habituelle des ouvriers parisiens. La violence physique garde une signification politique. Elle exprime aussi une nouvelle attitude des populations parisiennes.

Nombreuses sont les salles où se pratiquent le «chausson», jeu noble, où la victoire revient au plus loyal, où le visage et la poitrine sont seuls visés et non le bas ventre comme

à la «savate» qui se pratique la garde basse et écrasée et où les mains ne sont qu'une arme défensive. A la savate, les jeux de jambes et coups de pieds jouent le plus grand rôle.

Il nous faut essayer de suivre maintenant l'évolution qui transforme les techniques traditionnelles de défense sociale en exercices de force, qui corrige les comportements combattifs pour évacuer la violence des affrontements sociaux. Pour cela, il faut introduire le code et la réglementation comme une distance entre le corps et une distanciation vis-à-vis des violences. Le combat sauvage doit être réduit. De la savate et de la boxe française, nous retiendrons les traits qui indiquent la normalisation progressive d'une technique de combat vers un sport constitué.

6 - Désencanailier, savate et boxe française

Lorsque Michel dit Pisseux, ancienne terreur de la bannière de la courtille au début du XIXe, classe les coups de sa technique appelée «savate», il séduit aristocrates, romanciers et jeunes bourgeois. Sa salle va passer d'un milieu dangereux où l'on se bat, aux faubourgs où elle sera fréquentée par un milieu riche et célèbre. La savate est à la mode.

Au milieu du XIXe existe un autre maître, Leboucher, réputé pour prodiguer un enseignement «brutal et instinctif» qui vise à se défendre contre les coups des goujats. Il engage ses élèves à faire de la pratique. On dirait aujourd'hui : se faire la main sur quelques voyous. Un de ses élèves est Eugène Paz, propagandiste de la gymnastique, très liée aux sphères officielles de l'enseignement.

Pour Charles Lecour et C. Charlemont qui passeront pour les premiers codificateurs de la boxe française, la savate reste un sport peu noble, mais indispensable aux viveurs de 1830 qui fréquentent les bals populaires. Il y avait des luttes épiques entre les beaux de la barrière et les beaux du boulevard. Et malheur à qui n'eût pas lancé le coup de pied dans les règles. Leurs salles sont aussi fréquentées par des aristocrates. «Les chevaliers du biceps se retrouvent hors barrière».



Photo FFSBF

En changeant d'espace social et en se codifiant, la boxe française tend vite à refouler ses origines, qu'elle attribue à Lecour et à Charlemont, ceux qui ont constitué la théorie complète, systématique et raisonnée, addition du sport noble et reconnu qu'est la boxe anglaise et de l'inavouable pratique qui restera la savate.



Photo FFSBF

Le moteur de cette évolution semble être un effort général des couches sociales dominantes pour se garantir contre les violences incontrôlables. Tout se passe comme s'il fallait, pour s'en défendre, ennoblir ces pratiques en les expurgant de leur sauvagerie originelle. Ce qui caractérise les violences

ambiantes de l'époque, c'est la guerre sociale (combats d'écoliers qui se transforment en lutte armée par quartier, école).

Aussi, est-il logique que des armes dangereuses, comme la savate passent aux mains des classes effrayées, à travers ce jeu de la guerre que constitue le sport. Le sérieux de ce jeu se révèle lorsqu'il devient un entraînement sportif. Le mot «savate» fait peur. Dès 1854, il est proscrit du vocabulaire et remplacé par le terme «boxe française».

Bien que la boxe anglaise soit décriée çà et là, la consonance sportive du mot boxe est indéniable. Il sert de référence pour rendre avouable la savate. «La savate, ce genre de combat crapuleux où pourrait seul s'exercer le pâle voyou au corps chétif, au teint jaune comme un vieux sou. Lecour a réduit en art cet escrime... et l'a élevé à la hauteur de la boxe anglaise... Les gestes ignobles ont pris de l'élégance et de la grâce, il a augmenté la force des coups, trouvé des retraites et des parades inattendues» (Charlemont).

A propos d'un combat public, on souligne même que la savate est presque devenue de la danse. «Les frères Lecour ont été souples, gracieux, agiles comme des tigres, d'une férocité et d'une sauvagerie dans le costume qui convient bien aux félins et aux barbares» (Mignot). Ces faveurs nouvelles annoncent bien le souci et l'insistance qui tendront, jusqu'à la fin du siècle, à épurer les techniques mêmes des souvenirs de «l'ignoble savate».

Un des traits de la savate, malgré sa transformation en boxe française, qui la rend inacceptable, c'est l'usage du pied. Celui-ci jugé «canaille» va être l'objet d'un débat entre ceux qui le dénoncent comme peu sportif, (comparé à la boxe anglaise que sa popularité pare de toutes les vertus sportives) et ceux qui affirment qu'il permet de mettre en jeu toutes les manières de défense naturelle.

Les uns se situent dans la tradition de l'escrime et de ses règles aristocratiques : ils font de la boxe une escrime qu'il faut préserver des perversions.

Les autres, presque dans une logique de couche sociale montante, pensent qu'il faut combiner le rôle offensif des pieds, jugé efficace dans l'ancienne savate, à celui des poings pour constituer un système de défense plus large et plus efficace. Les raisons de chaque camp sont en fait les mêmes. Il s'agit de se défendre contre un milieu d'autant plus dangereux qu'il est physiquement proche. Face à cette situation, les premiers cher-

A

chent à défendre leur honneur de classe en évitant d'employer des armes jugées dégradantes. Les seconds, dans une démarche « pré-moderne » d'adaptation aux nécessités, se font fort d'employer tous les moyens pour renforcer une défense considérée comme plus «vitale».

Dans ces exigences, on peut apercevoir, derrière les nécessités affirmées de se défendre, comme une intention de reconstituer une sorte d'honneur avec ses usages. « Combien d'occasions où il est bon de pouvoir se faire une justice sommaire sans invoquer l'action lente et solennelle du magistrat... Des usages et règlements chevaleresques tendent à prévenir ou empêcher la trahison, la lâcheté ou la cruauté » (R. Cootes : « L'art de se défendre ou l'art du pugilat anglais »).

C'est un langage de l'honneur, nouveau, modernisé et plus terre à terre, dont se servent ceux qui prônent la pratique de la boxe : les gens qui affectent de considérer la boxe comme une escrime de goujats, oublient un peu trop qu'ils sont exposés tous les jours à se trouver, bon gré mal gré, engagés dans une querelle et même dans une lutte avec lesdits goujats.

Quelle figure feront-ils s'ils n'ont jamais appris à se servir de leurs poings ? Il est fort joli de hausser les épaules, et de se considérer noblement comme supérieur, à ces adversaires de bas étages, mais les injures et les coups ne sont pas moins des injures qu'il est bon de châtier et des coups qu'il est utile de parer. Au fond, c'est un pauvre homme qui ne s'est pas mis en état de repousser et de punir sur l'heure une insulte quelconque» (Charlemont).

Il s'agit en quelque sorte de défendre son égalité dans l'honneur. Mais plus encore, on voit dans la boxe la technique idéale et adéquate de défense du siècle : «Rien de plus humain que la boxe, parce qu'elle met le châtiment à la portée et au niveau de la faute, parce qu'elle est la seule langue que comprennent certaines natures et qu'il faut leur parler» (Eugène Sue, Les mystères de Paris). On justifie la naissance de ce langage des poings, par le respect imposé par la force physique.

Enracinée dans la sociabilité de son temps, la boxe l'est sans nul doute. Sous des dehors barbares, ce sport est le plus inoffensif de tous. Aucune autre escrime ne donne le moyen de mettre un mécréant hors d'état de nuire sans danger sérieux pour sa vie. Aucune autre ne développe au même degré chez

ses adeptes, le sentiment de la justice et de l'égalité sociale. Aucune autre ne permet, à l'occasion de redresser des torts

qui crient vengeance ou de conjurer un danger imminent.

Aussi, rien d'étonnant à ce que l'exaltation des vertus de cette nouvelle escrime converge avec les exigences des grands appareils de formation, et en particulier l'armée : les démonstrations de boxe française comptent toujours des militaires de Joinville dans leur public et la boxe française pénétrera dans l'armée, comme

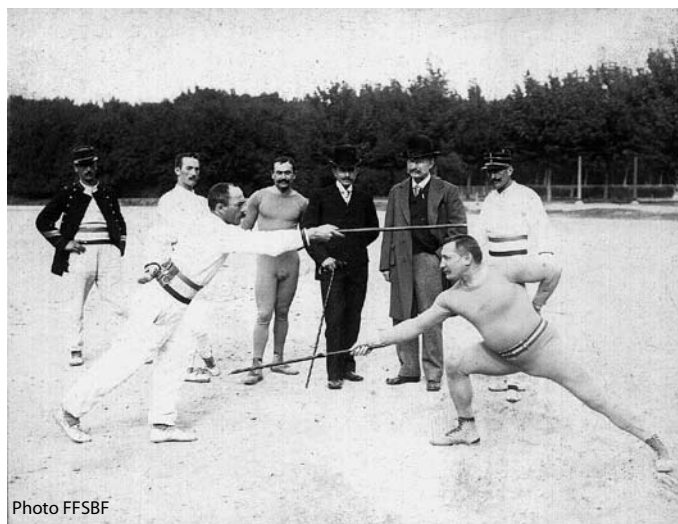
méthode en 1894. Auparavant, c'étaient des exercices de boxe d'ensemble, fort décriés par les boxeurs professionnels pour leur inefficacité, qui dominaient.

On peut regretter que la méthode Charlemont ne soit pas appliquée à Joinville et dans toute l'armée, car les exercices d'ensemble, exécutés dans les cours des casernes, sont défectueux. Ils obligent des hommes de tailles différentes à exécuter à la même cadence des mouvements pareils. Ils n'ont même pas le prétexte d'apprendre à l'homme l'art de se défendre soi-même ; c'est plutôt, comment disent les vrais professeurs de boxe, l'art d'attraper les mouches que l'on enseigne depuis longtemps à nos soldats, et mieux vaudrait leur donner de la souplesse et l'esprit d'initiative qui manquent à la plupart en leur faisant pratiquer les exercices et les jeux de plein air.

Le mérite principal de la boxe française est de constituer un excellent moyen de défense. L'homme qui a suivi pendant quelque temps les cours de Charlemont n'a plus froid aux yeux ; il ne deviendra pas pour cela agressif, car les psychologues ont remarqué que la douceur était la caractéristique des gens vrais ; seulement, bien que sans méchanceté, le boxeur se défendra lorsqu'il sera attaqué» (Charlemont).

La boxe française va aussi s'affirmer comme principe d'entraînement militaire : «Si la boxe, considérée comme un art de défense naturelle, donne une supériorité évidente à l'individu,

dans la vie ordinaire, il va de soi que cette supériorité sera également marquée à la guerre, lorsque le boxeur deviendra soldat. Habitué à ne compter que sur lui-même, à considérer comme inférieur et méprisable tout adversaire qui n'est pas rompu aux luttes corps à corps, il va de soi que ce boxeur sera, mieux que tout autre, propre à l'assaut ou à l'abordage. Ce n'est pas parce qu'il aura aux mains un fusil ou une hache, qu'il perdra sa force et son adresse. Et cette force, cette



adresse trouveront nécessairement leur emploi en lui faisant rechercher le contact avec l'ennemi, contact qu'un combattant moins robuste et moins habile n'ambitionne généralement pas». (J. Charlemont).

Les vertus sportives de la boxe française en font aussi un élément de régénération. Elle devrait être plus réglementée dans les gymnases et devrait revenir à des traditions aussi bonnes pour le physique que pour le moral.

Cette connivence de fait, entre une pratique sportive autonome même fondée sur une mode et les exigences des grandes institutions, est lisible dans plus d'un domaine. Comme si, partout, la nécessité était ressentie de doter les grands appareils de dressage et de formation de techniques qu'ils n'ont pu mettre en oeuvre par eux-mêmes, car celles-ci restaient trop entachées dans l'irrégularité de leurs origines. On préconise la pratique de la boxe dans la police, les collèges, afin de transformer la forme habituelle des affrontements qui s'y produisent.

Au fond ce qui est mis en avant par les chantres de la BF, c'est sa capacité à exploiter scientifiquement une force qui ne soit plus l'apanage de brutes exceptionnelles. Cette force devient également partagée, à la condition qu'on se discipline pour l'acquiescer. Rien d'étonnant alors qu'un sport comme la BF, réponde aux nouvelles exigences des disciplines qui sont d'augmenter les forces morales ou physiques des individus sans diminuer leur docilité, en prenant appui sur des discours scientifiques.

A

Les grandes dates : Chronologie de l'histoire de la Savate boxe française

Au XVIII^e siècle, début de l'ère moderne, il était fréquent, depuis longtemps déjà (Moyen Age, Antiquité) de régler ses querelles à coups de pieds, de bâton, sans technique bien élaborée par ailleurs.

de 1790 à 1860

1790 : Vers cette époque, les marins français et génois utilisent une méthode de combat aux pieds pendant les heures de calme, posant une main au sol pour assurer leur équilibre lorsqu'ils frappent en ligne haute.

1797 : Vidocq découvre la Savate alors qu'il effectue une peine de 8 ans au bagne de Brest.

1800 : Apparaît dans le Midi de la France, une méthode de combat utilisant exclusivement les pieds : c'est le «chausson». Simultanément, dans le Nord du pays se développe une méthode similaire dans laquelle s'ajoutent aux coups de pieds quelques coups portés avec la main ouverte (les baffes) : c'est la «savate».

1820 : Un certain Michel Casseux, dit «le Pisseux», ouvre à la Courtille à Paris, la première salle de «savate parisienne» où il enseignera également, d'une manière rudimentaire encore, la «canne de combat».



1830 : Suite à une rude défaite face au boxeur anglais Owen Swift, l'un des meilleurs combattants de l'époque, Charles Lecour décide d'étudier le «Boxing Londonien», à Paris chez un champion d'Outre Manche installé en France : Adams.

1832 : Ayant bien assimilé cette technique de combat aux poings, Charles Lecour l'ajoute à celle utilisant les pieds, créant ainsi la boxe française. Il ouvre avec son frère Hubert, la première salle de boxe française et de canne passage des Panoramas à Paris. Cette méthode devient rapidement très populaire, surtout comme moyen de défense ; les professeurs et les salles augmentent en nombre. De remarquables tireurs marqueront cette époque, tel que Ducros, Gousset, Larribeau, Leboucher, Loze, Mouffat, Gauthier, Trencard et bien d'autres.

1852 : Le Prince Louis Napoléon Bonaparte crée l'École de Joinville où sera enseignée la boxe française et la canne suivant la méthode dite «de Joinville» défense sur les quatre faces.

1854 : Louis Vigneron, dit «l'Homme Canon» crée la sensation en battant le Britannique Dickson, et ouvre une salle rue de la Michodière à Paris.

1856 : A la demande de l'Impératrice, un décret d'État proclame l'interdiction des sports de combat : la B.F. se transforme en exercice «gymnique» et prend le nom de «adresse française».

1860 : Les sports de combat sont de nouveau autorisés.

de 1871 à 1918

1871 : Ayant activement participé à la «Commune de Paris», Joseph Charlemont élève de Louis Vigneron, militaire de carrière, s'exile en Belgique où il ne tarde pas à fonder les écoles de Bruxelles et de Liège.

1877 : Profitant de cet exil, Joseph Charlemont étudie «scientifiquement» les mouvements de la boxe française et publie le premier «traité de la boxe française» dans lequel les coups et les attitudes sont codifiés pour la première fois.

1879 : Amnistié, Joseph Charlemont rentre à Paris où il forme rapidement de nombreux disciples dont le plus brillant sera Castères, puis son propre fils Charles.

1885 : Devost, élève de Leboucher, édite la méthode de son professeur dans un recueil intitulé : «Le manuel de la boxe française et anglaise».

1887 : Charlemont, père et fils, créent «l'académie de boxe française» au 24 rue des Martyrs à Paris, salle qui fonctionnera jusqu'à la mort de Charles de 1944.

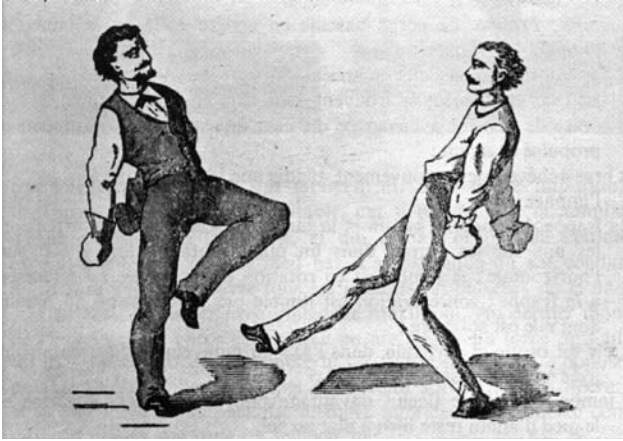
1893 : Charles Charlemont succède à son père.

1896 : Défaite de Ginoux, l'un des derniers spécialistes du Chausson, face à Charles Charlemont. La même année Castères gagne un combat en Angleterre contre le champion de l'époque Wilson, combat arbitré par le Marquis de Queensbury en personne, le créateur des règles du «noble art de la boxe» (anglaise).

1899 : En octobre, au gymnase de la rue Pergolèse à

Paris, se déroule la rencontre que la presse qualifiera de «Combat du Siècle». Charlemont défait le champion Jerry Driscoll et assure ainsi la renommée de la boxe française.

1900 : C'est la grande époque de la boxe française qui se développe partout en France, mais aussi à l'étranger : en Belgique, en Italie, au Canada, etc... C'est le premier championnat du Monde où Charlemont bat Castères à la salle Wagram à Paris.



1903 : C'est le début du développement de la boxe française en Europe. En France, est créée la «Fédération Française des Sociétés de Boxe» (F.F.S.B.) à laquelle adhèrent la boxe française et la boxe anglaise.

1907 : Georges Carpentier est le champion de France de boxe française, avant de se tourner vers la boxe anglaise où il fera la carrière que l'on connaît.

1914 : C'est le début du déclin. Les combats professionnels de boxe anglaise commencent à faire oublier l'image de marque de la B.F. La F.F.S.B. devient simplement la F.F.B. (Fédération Française de Boxe) au sein de laquelle la B.F. n'existe plus qu'en tant que «Commission».

1918 : Pour tous les sports, c'est la difficile reprise d'après guerre. La BF plus que les autres en souffre ; elle n'est pratiquement plus connue.

de 1922 à 1965

1922 : Pierre Baruzy devient Champion de France poids moyens, titre qu'il défendra et conservera 11 fois.

1924 : La BF est sport de démonstration aux Jeux Olympiques de Paris. Baruzy y bat le matin le mi-lourd Demerle et l'après-midi le champion de Belgique Bar.

1930 : Pierre Baruzy succède au Docteur Peugniez à la Présidence de la commission de boxe française dont le siège est désormais à l'académie Charlemont. La boxe française est alors en plein déclin et ne compte plus que quelques salles accueillant 500 pratiquants environ.

1937 : C'est le dernier Championnat de France ; Baruzy y obtient le titre de «champion toutes catégories» en battant même les tireurs mi-lourds et lourds.

1944 : Dès la libération, Pierre Baruzy cherche à relancer la BF en reconstituant la « Commission de la boxe française » au sein de la F.F.B. Les quelques centres encore actifs à cette époque

sont Amiens, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Paris, Reims et Suresnes.

1945 : Pendant une vingtaine d'années la B.F. va tenter de survivre, en particulier grâce à des hommes tel que, entre autres, Alliot, Berceau, Cayron, Dugardin, Goin, Laffond, Lyon, Plasait, Prévost, Vasserot qui, vaille que vaille, assureront la continuité de ce sport.

1965 : Sous l'impulsion de quelques « mordus » de la nouvelle génération, dont entre autres, Jean Dionnot, Richard Génau-deau, Marc Kunstle, Sylvain Salvini, Claude Simonot, un « Comité National de boxe française » (C.N.B.F.) est créé le 5 janvier :

- le Président Fondateur en est Pierre Baruzy
- le Président d'Honneur en est Georges Carpentier
- le Président exécutif en est Lucien Alliot

Le 12 décembre de la même année, le C.N.B.F. est accueilli par la Fédération Française de Judo (F.F.J.D.A.) en qualité de « Discipline Associée ».

de 1966 à 1984

1966 : Véritable début du renouveau : des salles commencent à rouvrir et Michel Marlière lance la B.F. dans le monde universitaire tandis que Marcel Le Saux la fait découvrir dans les milieux scolaires.

Ce sont aussi les championnats de France de la « Renaissance » ; les champions en seront Bernard Plasait (Plumes), Marc Kunstle (Légers), Christian Cogi (Moyens), Denin (Mi-lourds) et Jean Lafond (Lourds).

1969 : En juin, Sylvain Salvini succède à Lucien Alliot à la présidence du CNBF qui compte alors environ une douzaine de clubs recensés pour quelques 800 licenciés.

1970 : Le 11 avril, Sylvain Salvini organise les premiers « Championnats d'Europe » à la salle de la Mutualité à Paris. En juin, Michel Marlière succède à Sylvain Salvini à la Présidence du C.N.B.F.

1973 : Le 9 décembre, le C.N.B.F. devient la « Fédération Nationale de boxe française » (F.N.B.F.), avec Michel Marlière comme Président.

1974 : Dès janvier, la F.N.B.F. toute nouvellement créée prend son indépendance et quitte la F.F.J.D.A. Consécutivement à l'assemblée générale du 8 mai, certains pratiquants et dirigeants quittent la F.N.B.F. pour créer un groupement indépendant « Fédération Nationale de Savate Boxe Française ».

1975 : Le 17 février, le Ministère de la Jeunesse et des Sports accorde la délégation de pouvoirs à la F.N.B.F. L'assemblée générale du 7 juin élit Louis Lasselín, Président de la F.N.B.F. en remplacement de Michel Marlière, démissionnaire. Louis Lasselín ayant démissionné, c'est Marc Kunstle qui devient Président lors de l'assemblée générale du 4 octobre. La F.N.B.F. compte alors 3499 licenciés pratiquant au sein de 125 clubs.

1976 : Le 12 juin, la F.N.B.F. devient la Fédération Française de Boxe Française Savate et Disciplines Assimilées (F.F.B.F.S.&D.A.). 30/31 octobre : Congrès National d'Ermont.

1977 : nomination de Marcel Le Saux au poste de Conseiller Technique Régional pour l'île de France.



1978 : Réunionification des deux fédérations, les membres de la Fédération de savate réintégrant la F.F.B.F.S.&D.A. lors de l'assemblée générale des 10 et 11 juin. Daniel Hecquet devient président en remplacement de Marc Kunstle démissionnaire.

Marcel Le Saux devient Conseiller Technique National.

1980 : Premier Championnat de France à Coubertin.

Le Ministère de tutelle confie à Marcel Le Saux les fonctions de Directeur Technique National (DTN) et celles de Conseillers Techniques Régionaux (CTR) au sein de l'Île de France à Messieurs Alain Druart et Hervé Bruandet. Claude Valadier est nommé CTR d'Auvergne le 15 septembre.

1981 : Nouveau comité directeur fédéral : Bob Alix est nommé Directeur Technique National. Pierre Roux devient président de la F.F.B.F.S.&D.A., le 25 janvier, en remplacement de Daniel Hecquet, démissionné le 10 octobre 1980 et dont Pierre Silve, Vice-Président, assura l'intérim.

1982 : Création du championnat de France féminin. Première Coupe d'Europe de B.F.S ; finales le 19 juin à Japy. Pierre Gayraud devient président de la F.F.B.F.S.&D.A. .

1983 : Première grande rencontre internationale organisée par la Fédération, sous l'impulsion de Marc Guérin (vice-président) France/U.S.A. le 18 mars à Coubertin et le 26 mars à Marseille.

1984 : Nouveau comité directeur fédéral. Pierre Gayraud est réélu président. Deuxième Coupe d'Europe, finales le 15 juin au Stade Pierre de Coubertin. La F.F.B.F.S.&D.A. a franchi le cap des 20 000 licenciés.

de 1985 à nos jours

1985 : Création de la Fédération Internationale, le 23 mars, à l'initiative de Pierre Gayraud. Jean-Marie Rousseau (France) est élu Président. Premières rencontres féminines en combat 2^{ème} série (dans l'intimité, à l'I.N.S.E.P.).

1986 : Premières rencontres féminines en combat 2^{ème} série donnant droit à un titre (vainqueur du National Féminin).

Création de la revue : BF savate.

Création du C.P.E.F. implanté au C.R.E.P.S. de Vichy.

1988 : Nouveau comité directeur fédéral. Pierre Gayraud est réélu président de la fédération. Création du championnat de France féminin en combat 2^{ème} série (qui deviendra combat féminin).

Les Championnats d'Europe ont eu lieu à Bercy.

1989 : Création de la première Coupe du Monde. Démission de Pierre Gayraud. Election de Alain Gandon qui démissionnera 15 jours plus tard. Alain Salomon est désigné par le Comité Directeur pour assurer les fonctions de Président de la Fédération jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale.

Alain Salomon est élu président de la Fédération Internationale.

Fin du deuxième mandat de D.T.N. de Bob Alix. Il est remplacé par Denis Cheminade (Canoë-Kayak). Alain Druart reste D.T.N. Adjoint. Fin de contrat d'Hervé Bruandet au poste d'entraîneur

national. Patrice Beaux prend momentanément le poste.

Nouvelle formule pour le Championnat de France seniors (Tours de poules).

1990 : Patrice Grivel est élu président de la Fédération. Départ d'Alain Druart. Claude Valadier est nommé Directeur Sportif.

Richard Sylla prend les fonctions d'entraîneur national à l'I.N.S.E.P.
Fin des magazines « BF savate » (n° 19).

1991 : Patrice Grivel est mis en difficulté lors de l'assemblée générale. Jean Houël est élu président de la Fédération. Création du premier championnat de France espoirs féminins ouvert aux Juniors et Seniors.

Les sessions du gant de bronze pour les féminines se font désormais en combat 2^{ème} série.

Publication du code international B.F.S.

1992 : Nouveau comité directeur fédéral, Jean Houël est élu Président.

1993 : Nomination de François Terranova (Fédération Handisports) au poste de Directeur Général et de Claude Valadier au poste de Directeur Technique et Sportif.

Départ de François Terranova en avril. En juillet, nomination de Claude Valadier au poste de Directeur Technique National.

En septembre, nomination de Jean-Michel Reymond au poste de Conseiller Technique National et de Marc Brégère à celui de D.T.N. Adjoint.

Michel Leroux est nommé Conseiller Technique National et a la responsabilité du C.P.E.F. de VICHY.

Organisation de la première Coupe du Monde féminine. Création de l'Equipe de France Féminine. Pascale Soncourt est désignée Entraîneur National de cette équipe.

1994 : Création du Centre National de Formation (préparation et examen des B.E.E.S.) au C.R.E.P.S. de Toulouse.

Réforme de la structure formation fédérale. Réforme des textes du B.E.E.S. 1^{er} degré et création d'un B.E.E.S. 1^{er} degré option Canne de Combat. Publication du Mémento Formation. Validation par le M.J.S. de la Filière Fédérale du Haut Niveau.

Lancement du projet de développement d'une pratique de S.b.f. défense-loisir.

1995 : Le pôle France Juniors est transféré de Vichy à Poitiers. La responsabilité de l'encadrement de ce pôle ainsi que de l'Equipe de France Juniors sont confiés à Michel Leroux.

Evolution du règlement des compétitions, avec notamment la création des Championnats de France Elite et Honneurs en place des Championnats de France Seniors et Espoirs. Edition 95 du code fédéral.

1996 : Nouveau comité directeur fédéral. Jean Houël est réélu président de la Fédération. Repositionnement de la fédération sur sa pratique, ouverture sur une pratique de compétition

d'une part avec l'assaut et le combat et d'autre part avec des pratiques non compétitives la « Savate Défense » et la « Savate Forme ». Renovation du dispositif des compétitions jeunes. Lancement du projet recherche intitulé la « Savate Forme ».

1997 : Le Pôle France est déplacé à Toulouse et cohabite ainsi avec le centre national de formation. Richard Aguenihnaï est chargé de l'entraînement. Jean-Claude Gast est recruté en tant que Directeur des Affaires Générales. Création de la « boutique fédérale ».

1998 : Publication du cahier « formation » présentant la réforme de la progression technique fédérale. Publication du cahier Savate Défense, présentant l'ensemble de ce dispositif fédéral.

1999 : Le 8 mai, en Belgique organisation de la 1^{ère} Coupe Européenne de Savate Assaut. Création de l'Equipe de France Assaut. Christophe Neuville est chargé de son entraînement.

Réforme du passeport sportif et médical. Création du passeport Jeune Officiel. Ouverture du site internet de la fédération.

2000 : L'assemblée générale en juin 2000, décide de remplacer la dénomination « Boxe Française Savate » par « SAVATE boxe française », ainsi notre Fédération s'intitule désormais Fédération Française de SAVATE boxe française et Disciplines Associées.

2001 : Départs de Claude Valadier et de Jean-Claude Gast. Claude Buffault est nommé Directeur des Affaires Générales.

2002 : Nomination de Michel Leroux au poste de Directeur Technique National. Fin du contrat de Richard Sylla au poste d'entraîneur national.

Création du nouveau site internet officiel de la F.F.S.B.F.&D.A. : www.ffsavate.com

Nominations de Hubert Abela et Victor Sebastiao aux postes de D.T.N. adjoints. Nomination de Fathi Mira au poste de Conseiller Technique National, chargé du Pôle France situé à l'I.N.S.E.P. à Paris.

2003 : Le 7 septembre, le président Jean Houël est élu Président de la fédération Internationale. Conformément aux règlements de la F.I.S., il démissionne de son poste de président de la F.F.S.B.F.&D.A. Jean-Paul Coutelier a été mandaté pour le remplacer jusqu'à la prochaine assemblée générale électorale.

2004 : Assemblée Générale de juin. Election de Jean-Paul Coutelier Président de la F.F.S.B.F.&D.A.

Ouverture du Pôle Espoirs à Vichy. Sa coordination est confiée à Hugues Relier.

En décembre départ de Monsieur Buffault. Il est remplacé en janvier 2005 par Maryse Degardin.

2006 : Départ de Michel Leroux. Jocelyne Triadou est nommée Directrice Technique Nationale le 1^{er} novembre 2006.

2007 : Suite à la démission de Jean Houël en juin, Gilles Le Duigou prend le poste de Président de la Fédération Internationale de Savate.

Transfert du Pôle France INSEP au CDFAS d'Eaubonne (95). Ouverture d'un autre Pôle Espoirs également à Eaubonne.

2009 : Validation du Parcours de l'Excellence Sportive. Ferme-

ture des Pôles Espoirs Vichy et Eaubonne. Maintien du Pôle France Toulouse et déménagement du Pôle France Francilien d'Eaubonne à Châtenay Malabry (92).

2008 : Réélection du Président sortant - Jean-Paul Coutelier. Au cours de cette assemblée générale, après une année de fonctionnement à l'essai, le comité directeur propose l'hébergement définitif du chaus'fight au sein de la Fédération dans le cadre d'une commission nationale.

Création, en juillet, du certificat de qualification professionnelle (CQP) mention animateur de Savate.

2009 : Départ fin juin de Maryse Degardin, elle est remplacée par Thierry Mardargent qui prend son poste le 1^{er} septembre.

Lors de l'Assemblée Générale, il a été décidé par vote, à la majorité, la suspension provisoire du Chaus'fight. Le Comité Directeur, réuni en septembre 2009, a maintenu la décision prise en AG. Suite à cette décision, Christian Robert informe qu'il retire définitivement le Chaus'fight de la fédération et que cette discipline réintègre l'Association du Chausson Marseillais.

2011 : Abrogation des BEES suite à la création du DE JEPS Savate boxe française et canne de combat et bâton et du DES JEPS Savate boxe française.

Renouvellement du CQP animateur Savate.

2012 : Assemblée Générale de Juin 2012. Election de Joël Dhumez à la présidence. Départ de Jocelyne Triadou.

2013 : Après sept mois d'intérim, nomination officielle en avril de Thierry Mardargent au poste de Directeur Technique National par Madame Fourneyron, Ministre des sports de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Le 24 juillet : La fédération est endeuillée suite au décès de Denise Avediguian, vice-présidente et secrétaire générale de la Fédération. Denise Avediguian, dirigeante, a oeuvré durant de nombreuses années afin de promouvoir et développer notre sport, plus particulièrement chez les jeunes.

Septembre : recrutement de Valérie Bizet, cadre d'Etat. Elle est nommée CTN et occupe les fonctions d'adjointe au D.T.N. Monsieur Victor Sebastiao, chargé de la formation et Monsieur Hubert ABELA, chargé du Haut Niveau, tous deux DTN Adjoints sont maintenus dans leur fonction.

Octobre : la Savate boxe française intègre pour la première fois une compétition multi-disciplinaires spécifique à tous les sports de combat « Word Combat Games », sous l'égide de Sport Accord. Cette compétition s'est déroulée à St Petersburg en Russie, du 16 au 23 octobre 2013. L'ensemble des disciplines sont représentées lors de cet événement par les seniors masculin en combat, les seniors féminines en assaut et un représentant en canne de combat. La Savate boxe française devrait être représentée lors de la prochaine édition en 2015.

Mme Katia Castel est recrutée en qualité de directrice générale des services.

Décembre : pour la première fois la Chine organise des finales du championnat du monde combat (seniors féminins et juniors).

2013 sera une année importante, le nombre de licenciés a pro-

A

gressé de façon significative et a atteint la barre des 48 784 dont 30 % de féminine.

2014 : les élus de la fédération engagent un plan de rénovation du siège rue du faubourg poissonnière. Pendant la période des travaux, la Fédération Française d'Escrime a hébergé le personnel fédéral et la Direction Technique Nationale dans ses locaux.

Le 1^{er} février à Japy, lors des ½ finales espoirs masculines et féminines, Mme Fourneyron, Ministre des sports, de la Jeunesse, de la Vie Associative et l'Education Populaire rend visite à la Savate boxe française pour la journée du sport féminin. A cette occasion, elle rencontre le président de la fédération, le DTN, le président de la ligue d'Ile de France, des Cadres Techniques d'Etat, des sportifs et sportives de tous niveaux et des officielles.

Le 12 avril à Rodez, pour la première fois, toutes les finales du championnat de France Elite A masculines et féminines se sont déroulées sur un même plateau.



au 24 rue des martyrs - Paris

Sigles utilisés

- BFS : boxe française savate
- CNBF : Comité National de boxe française (1965)
- DTN : Directeur Technique National
- FFB : Fédération Française de Boxe (1914)
- FFBFS DA : Fédération Française de Boxe Française Savate et Disciplines Assimilées (1975)
- FFJDA : Fédération Française de Judo et Disciplines Assimilées (1965)

- FFSB : Fédération Française des Sociétés de Boxe (1903)
- FNBF : Fédération Nationale de boxe française (1973)
- INSEP : Institut National du Sport et de l'Education Physique
- FFSBF&DA : Fédération Française de Savate boxe française et Disciplines Associées.

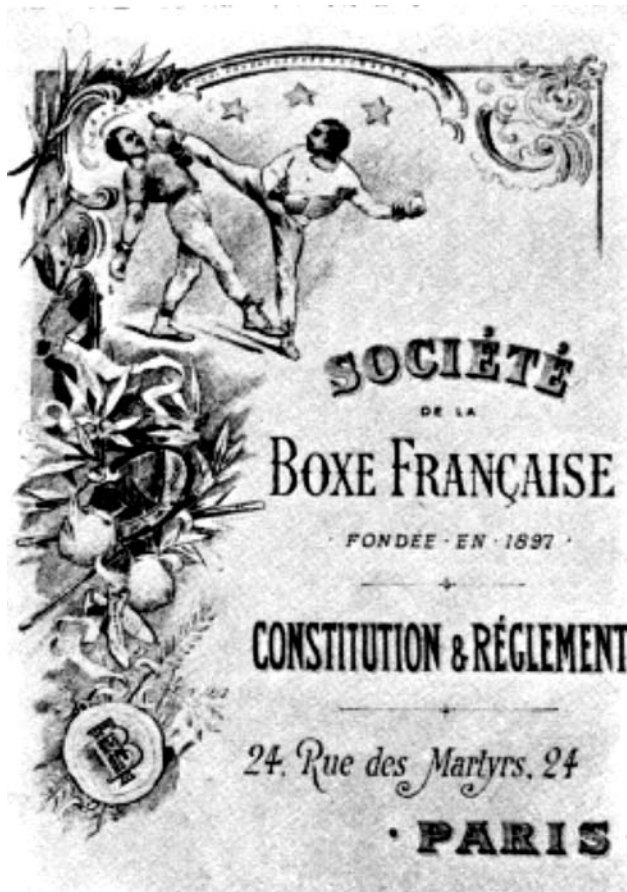
Style français et genre anglais

1 - L'apparition de la boxe anglaise en France (divers extraits d'ouvrages historiques)

Début XIX^e, la boxe française fait fureur en France, l'expansion semble audacieuse, « tente de s'implanter » serait plus juste. C'est incontestable, la boxe anglaise déjà organisée, échangeant des boxeurs, déjà par delà les deux rives de l'Atlantique était solidement fondée. Pouvait-elle être supplantée par la BF vulgairement appelée la savate, comme on aurait pu juger vulgairement l'appellation de boxe à mains nues qui caractérisait la boxe anglaise ? D'un point de vue sportif la savate était incontestablement un sport supérieur et plus complet. Elle ne faisait pas seulement appel à l'escrime des poings, mais aussi à celle des pieds, plus efficace, plus esthétique aussi peut-être. Elle allait cependant se confirmer, avec les ans, au nord de la France et en Belgique. On peut douter que son premier représentant ait bien su la servir, contrairement à l'opinion des chroniqueurs.

Louis Vignerons est né à Paris le 11 avril 1827. Après avoir pris des leçons de savate avec un homme obscur nommé Guérineau, loin d'ouvrir avec le génie de Figg un amphithéâtre ou une académie, c'est dans l'arrière boutique d'un marchand de vins qu'il s'installe pour donner des leçons à 25 centimes. C'était peut-être modeste et surtout une faute de stratégie publicitaire. Du fond de sa boutique Vignerons sort parfois pour affronter des boxeurs en savate.

Ecrire que « la boxe anglaise n'est pas encore la rivale de la BF,



son champ d'action se limite à la Grande-Bretagne et à l'Amérique» est une bévue sans nom. Tandis que la boxe française ne sort qu'à peine de l'arrière fond de la boutique d'un marchand de vins, Tom Hyer débute un combat avec une bourse de 50.000 Frs. Sans doute Louis Vignerons devint illustre, non pas vraiment en tant que boxeur, mais comme phénomène de foire, chose bien connue.

Début du XX^e siècle, l'introduction de la boxe anglaise en France se heurte à un obstacle, non plus la confusion avec les spectacles du music-hall ou les étreintes de la lutte, mais la présence des écoles de boxe française à Paris.

Ces écoles se sont développées dans les salles d'armes, où s'enseignent l'escrime et la canne. Les professeurs présentent cette escrime du poing comme le véritable héritage de l'école française des jeux d'armes. Sur ce modèle, ils apprennent la précision des coups, le jeu des distances entre les adversaires, et font l'éloge d'une élégance militaire d'anciennes aristocraties. Ils proclament aussi la fidélité à une tradition de l'assaut courtois fondée sur une culture nationale. En comparaison, le spectacle qu'importe les boxeurs américains semble une brutalité barbare.

Lorsque l'«Auto» convie ses lecteurs au Palais de la Mutualité, 325 rue Saint Martin, où le Maître Charlemont et la Société de boxe française organisent leur fête annuelle, la réprobation est à peine voilée : revoir de la belle boxe française, de courtois assauts, voilà qui nous reposera un peu des admirables mais effroyables batailles auxquelles nous sommes conviés journalièrement. Demain, le sang ne coulera pas, demain nous ne connaissons pas un nouveau champion, mais nous applaudirons des jeunes gens et des vétérans fameux qui pratiquent cette belle BF, non seulement dans un but définitif, mais surtout comme hygiène, comme gymnastique, comme culture physique.

On saisit la rhétorique de cette annonce où la quotidienneté devient banalité et la domination cruauté ; le renouvellement permanent des palmarès brise le prestige de traditions et de hiérarchie fiable. Au sang qui coule, elle oppose le soin de soi, l'utilité immédiate (se défendre) doit céder le pas à une culture du corps qui seule peut lui servir de principe ; la renommée, le souci de la personne, voilà les signes que reconnaît ici la BF.

Le conflit ne se réduit pas à une simple concurrence. La mise en scène traduit différents styles. Les boxeurs de Charlemont, qui s'entraînent à l'Académie de Boxe 24 rue des Martyrs, au pied de la butte, tirent leurs assauts devant un parterre d'invités. Lors du match Castères-Charlemont, un spectacle peu banal qui se déroule dans la salle des fêtes du figaro, il n'y aura que quelques centaines d'invités. Exclusion ? Rien n'est moins sûr. Au lieu de convoquer la foule par voie d'affiches, il s'agit de renforcer le caractère gratifiant de l'invitation. Il s'agit moins de conquérir un public nouveau que de renouer les amitiés de cercles anciennement constitués.

2 - Les divergences de l'opposition pugilistique

L'entraînement se distingue de celui des boxeurs américains toujours à la recherche de partenaires qu'ils bourrent de coups contre rétribution. Les défenseurs de la BF estiment que ces soirées occupées à des séries d'assauts et de combats sont à multiplier si l'on veut que les boxeurs progressent. L'assaut comprend l'application précise de coups de poings et de pieds répertoriés. Il tend à développer les traits de l'amateurisme et ses invitations amicales. L'étiquette caractéristique des salles de



Photo FFSBF

BF reste à préserver en associant les combats aux réceptions qu'organisent le cercle, le professeur et ses élèves.

On rencontre des personnalités que l'on a choisies. Les assauts des professeurs, sous les yeux des élèves, deviennent des illustrations d'un traité ou de vivants manuels. Chacun des vainqueurs a triomphé par un coup qui devient en soi l'enjeu du combat ; ce n'est pas la domination ou l'écrasement de l'adversaire qui sert de référence, mais l'élégance et la justesse d'un coup délivré à l'adversaire comme une botte spéciale.

Le style l'emporte sur la violence des enchaînements, l'élégance sur la puissance.

Chez les américains, l'essentiel est d'épuiser l'adversaire en le forçant, et de l'affaiblir en le frappant : pour cela l'arbitrage se fonde sur l'endurance des boxeurs. Les maîtres de BF revendiquent moins d'empressement et de hâte pour s'accorder le délai du coup bien conçu. L'esthétique de la distance et du recul que garde les combattants s'allient au prestige de la démonstration.

Les spectacles dont les boxeurs américains sont les acteurs, attirent un public d'autant plus nombreux que les combats sont brutaux. Battre l'adversaire c'est l'abattre. Le public n'a pas été convié à une réception, il paie une place. Voilà un commerce qui répugne aux amateurs de BF car il menace de rompre un équilibre symbolique.

En faveur de la BF, il faut condamner ce qui envahit, abîme et surtout ouvre à bien d'autres dangers encore qu'à ceux d'être blessé, ou défiguré : confusion de genre, de style et de mode de vie.

Les coups mis en scène ne diffèrent pas seulement parce que

Anglais et Américains n'utilisent que les poings alors que les Académies de BF enseignent à tirer des poings et des pieds. A priori, ces derniers devraient se livrer à des combats beaucoup plus dangereux et ressembler à la bagarre des rues. La différence est ailleurs.

Dans la distance des corps d'abord : alors que Charlemont enseigne comment frapper par touches à distance, les boxeurs américains se ruent sur leur adversaire. Dans un cas, trop s'approcher priverait le boxeur d'une variété de coups possibles et traduirait manque de dignité et absence de goût. Les américains en revanche, enfoncent la garde de leur adversaire, déclenchant les cris d'approbation de la foule. Les critiques le répètent : cette proximité des corps, la rapidité et le déchaînement des coups contribuent à renforcer l'impression d'acharnement que dégage la boxe anglaise telle qu'on la voit au Grand Cirque.

La BF cultive la conformité aux critères enseignés par les maîtres et manuels.

Elle est finalement plus proche de l'escrime que d'un combat aux poings. Battre l'adversaire revient ici à le toucher plus qu'à le frapper.

3 - Organisation des structures

La boxe anglaise ne sera autorisée en France qu'en 1903. C'est alors qu'au numéro 65 de la rue St Lazare à Paris, l'Union des Sociétés Française de Boxe voit le jour. Bizarre Fédération, elle regroupe la boxe anglaise, la BF et la Canne. Louis Lerda en juillet 1902, au cours d'une réunion de BF, remporta une victoire sur l'Anglais Dick O'Brien, mais l'accueil de la salle n'avait pas été favorable. Un problème qui allait devenir une énigme se posait ! Pourquoi la BF ne s'imposait-elle pas, alors que la mise en oeuvre des institutions aboutissait à la légalisation de la boxe ?

Plusieurs salles s'ouvraient : la salle Wagram, l'Elysée Montmartre, le fameux Central et le Wonderland (salle principale). Cathédrale de la boxe, Paris était surtout la capitale des seconds plans et organisa les Championnats de France de boxe anglaise, titre de plus en plus respecté. Mais la BF, au lieu de s'engager dans ce fleuve, sembla sombrer dans un bourbier.

On la pratiquait à Paris, dans le Nord de la France, dans l'armée enfin ; c'était une bonne base de départ, elle fût sabordée. Que la BF fût pratiquée dans l'armée et non la boxe anglaise ne tenait pas seulement au chauvinisme des milieux militaires, c'était à juste titre, une boxe à la fois plus savante et plus efficace.

Ce qui manquait vers les années 1904 à la BF, c'était sans doute un grand champion capable de drainer les foules, de donner tout son éclat à une boxe efficace. Ce qu'il fallait aussi, en ces années, où la boxe anglaise s'enracinait sur le vieux continent, c'était un champion capable d'attirer l'argent de Paris. Ce n'était pas inconcevable. La boxe anglaise savait être mortellement ennuyeuse. On supportait de plus en plus mal les combats au finish. Pourtant elle se diffusait à grande allure alors que la BF s'enfonçait dans le fond des salles de gymnastique.

Pendant les années 1900, Mac Coy, un juif Mormon, venant en France, déclarait fièrement « mes adversaires pourront se servir de leurs pieds ». Seul le goût de la publicité avait pu le conduire à lancer un pari insensé, admettant la confrontation avec un maître de BF qu'on savait pertinemment beaucoup plus efficace que la boxe anglaise stricto sensu.

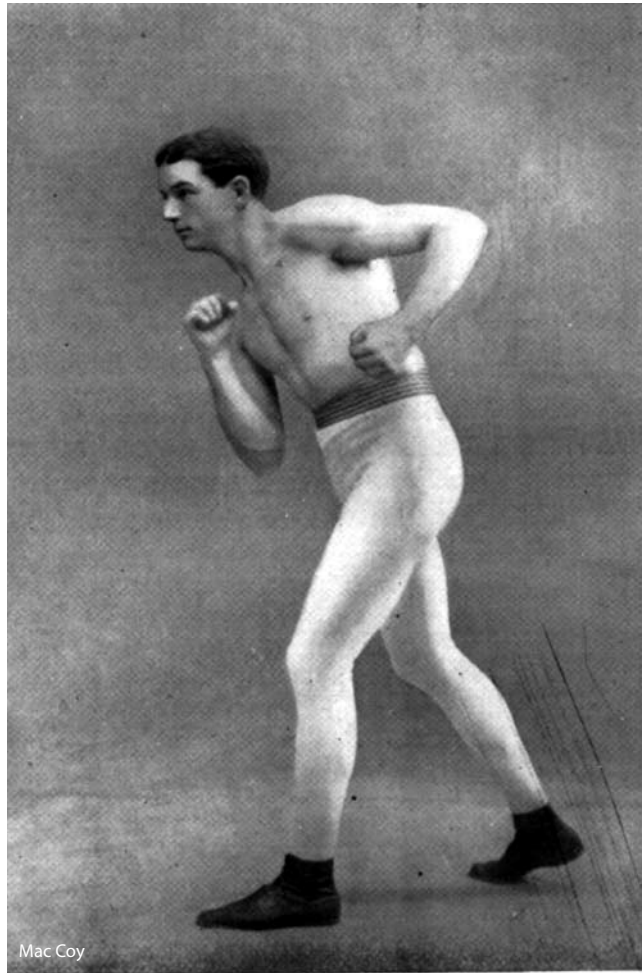
Mais ce qui paraît encore plus insensé, c'est qu'aucun maître de BF ne releva le défi. Tout ce passait comme si face à la boxe anglaise, elle se laissait glisser dans l'oubli et s'effaçait sans protestation. A l'époque où Mac Coy lança son défi impertinent, la boxe anglaise n'avait pas poussé d'assez profondes racines en France, pour ne pas être combattue par le seul sport capable de s'y opposer sur tous les plans y compris celui de la publicité. En outre il aurait du y avoir un maître à boxer de boxe française assez fier pour relever le défi. Si dans l'histoire de la boxe le génial « Mac Coy » fit quelque chose d'important, se fût d'étendre une ombre tenace sur la BF.

De nombreux boxeurs américains se produisaient plus ou moins discrètement en France et Paris commençait à devenir une plaque tournante de la Boxe.

Lavigne, fils d'immigrés au Canada, né en 1869, fût un homme qui tant par ses succès que par sa méthode d'entraînement et de formation attira l'attention des plus grands boxeurs. Il ouvrit une salle de boxe anglaise à Paris, et commença à former avec succès les pugilistes français aux techniques de boxe anglaise. A sa manière plus pédagogique, Lavigne comme Mac Coy étendait une ombre sur la boxe française et le succès obtenu était toujours un peu plus inintelligible.

4 - Lénigme Carpentier

Nous lisons dans l'encyclopédie de la Pléiade Jeux et Sports, les lignes suivantes « on venait voir par curiosité ce jeune mineur, né en 1894 à Liévin, qui a 13 ans, alors qu'il pesait 35 kg, s'était adjugé le titre de Champion de France de BF contre un solide gaillard de 71 kg, le Caporal Legrand, Prévôt d'escrime au 73ème RI, c'était David contre Goliath ». Ce jeune mineur était Georges Carpentier et il avait appliqué le « principe Mendoza », la science



Mac Coy

contre la force. La BF possédait un très grand champion, elle n'avait que quelques années de retard, il fallait dynamiser l'activité déjà existante dans les milieux militaires, où des structures d'accueil étaient déjà prêtes.

On ne fit rien de tout, et ces quelques années de retard devinrent des années lumières. Si la BF avait su s'implanter, on peut affirmer sans aucune crainte d'être contredit que Georges Carpentier eut été champion du Monde des poids lourds en BF. L'avenir du pugiliste eut été tout autre.

Alexis Philonenko (cf. histoire de la Boxe) était en accord avec Georges Carpentier lors de leur rencontre : « c'est le temps qui vous fait, ce n'est pas vous qui faites le temps ». La BF ne lui ouvrait aucun horizon, sinon peut-être de retrouver la mine et avec elle la silicose. En revanche, la boxe anglaise lui offrait l'argent et la possibilité de s'élever.

Il est toujours très difficile de comparer un sport à un autre et plus encore deux sports qualitatifs. Carpentier avait appris très jeune les finesse de la BF sous la direction de F. Descamps à la Régénétratrice de Lens.

Ce que Carpentier retira de la BF et appliqua à la boxe anglaise, ce fut d'abord une certaine idée de l'entraînement, ensuite les déplacements. La BF exige une véritable culture des jambes appelée à fournir de gros efforts. La pratique de la BF lui avait procuré un jeu de jambes magnifique. Il ne restait jamais dans la ligne de mire de l'adversaire et s'employait à le désaxer. Il amenait son adversaire à se découvrir pour le frapper avec sûreté et puissance.

A

5 - Conclusion

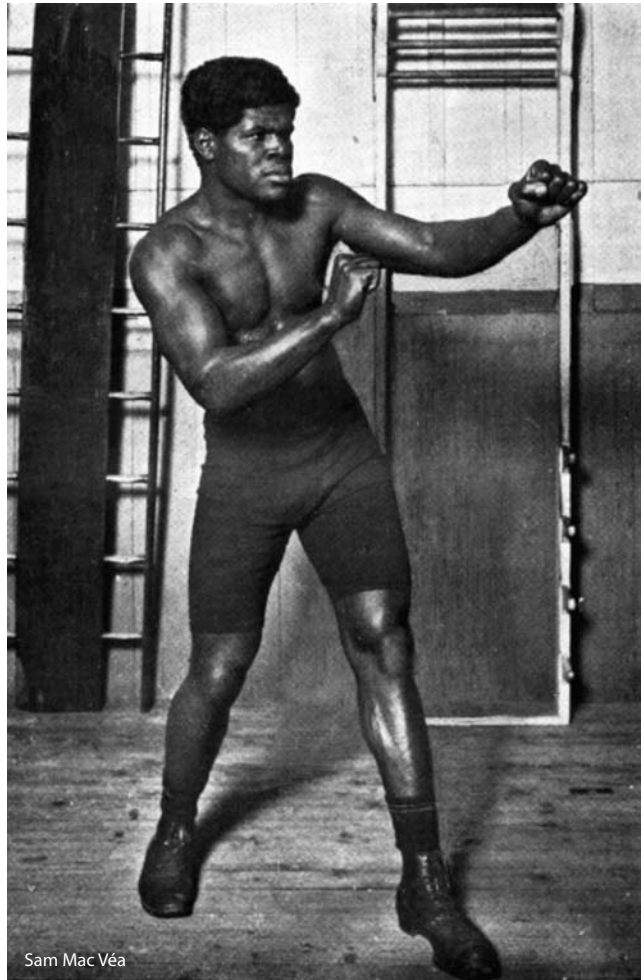
La boxe anglaise s'enracine dans l'évolution naturelle de l'homme qui, le conduisant à la station droite, libère ses membres supérieurs en vue de l'action. En ce sens, la boxe anglaise est un effet de la nature.

La BF est contre nature : sans exclure les membres supérieurs, elle fait aussi puissamment appel aux membres inférieurs : de ce point de vue, elle est infiniment moins spontanée que la boxe anglaise et par là-même exige un travail plus intensif.

Georges Carpentier eut pu devenir le prophète de la BF. Il ne fut pas aidé. Les Fédérations agirent aussi sottement que Louis Vignerot et le destin de ce dernier n'attirait nullement Georges Carpentier.

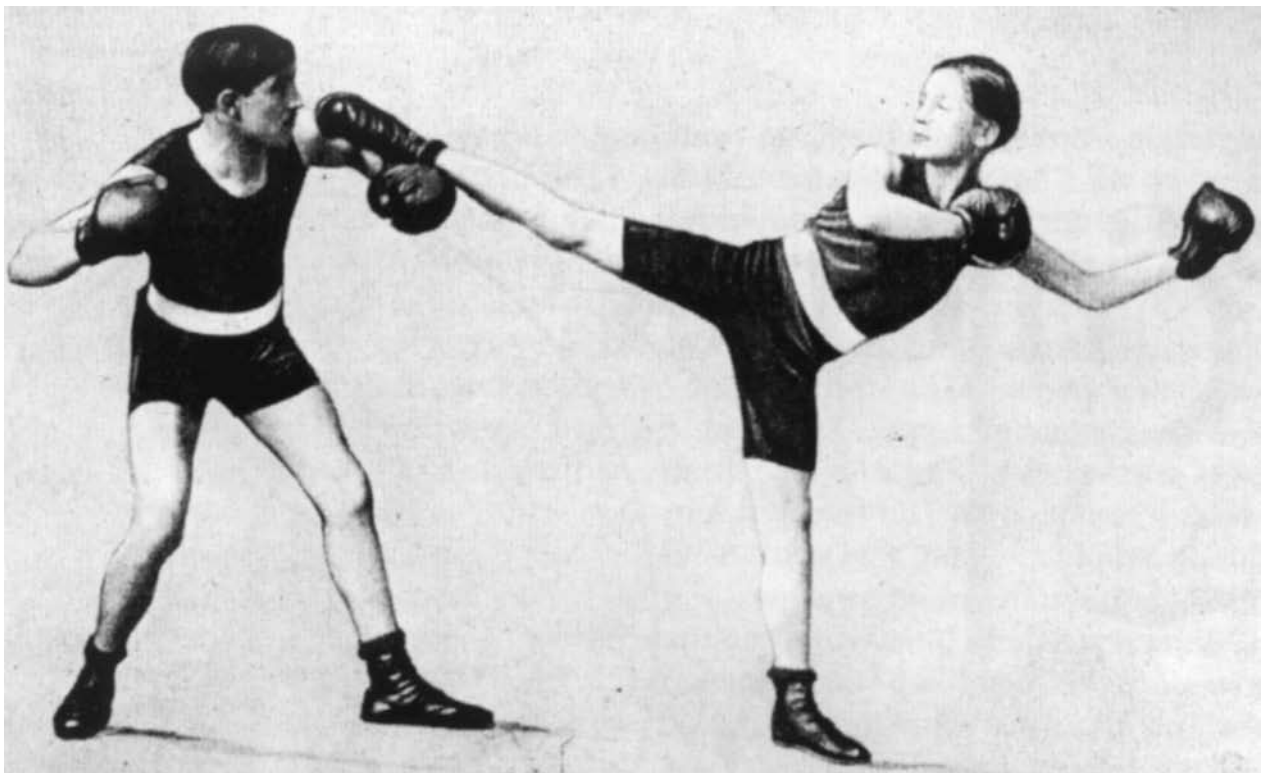
Quand Georges Carpentier prit-il la décision de pratiquer la boxe anglaise ? : « c'était lors du combat que Joe Jannette livra à Sam Mac Vea en 1909. Il aurait aimé voir ce combat et son tuteur F. Descamps aussi. Mais faute d'argent l'un et l'autre restèrent à la porte. Ce jour-là, je décidai qu'à l'avenir on m'ouvrirait toutes grandes les portes ».

Georges Carpentier entra, mais la BF resta à la porte et avec elle la plus grande énigme : quel champion eut été Carpentier si la BF avait su se développer ?



Georges Carpentier à l'entraînement avec François Descamps.

La photographie a été prise à Lens en 1907. François Descamps, à droite, paraît aussi jeune que son élève. Il a pourtant 19 ans de plus.



Historique de la Savate bâton défense

La Savate était déjà connue sous cette dénomination durant la deuxième moitié du 18ème siècle.

On en retrouve d'ailleurs les traces dans la littérature, notamment dans « VIDOCQ - grand récit historique » par Marc Mario et Louis Delaunay.

Ancien bagnard familiarisé avec les us et coutumes et les astuces de la pègre, François Vidocq se serait initié aux techniques de la Savate et du chausson marin alors qu'il était détenu à la prison de Bicêtre, en suivant les cours de Jean Goupil, dit « le Saint-Georges de la Savate » qu'il connut en prison.

Il exerça une domination absolue sur les voleurs, bien qu'il fut foncièrement honnête et victime d'une erreur judiciaire.

En effet, « nous sommes en 1797, alors que François VIDOCQ qui n'a que vingt-deux ans subit au bagne de Brest, une peine de huit ans de fers, prononcée contre lui par le tribunal criminel de Douai, pour complicité d'un faux, dont il est absolument innocent ».

Il a pour compagnon de cellule un type curieux et redoutable bien connu des Parisiens (originaire de la place Maubeuge) et qui répond au nom de Colo, « c'était un querelleur fini, et il connaissait tous les trucs employés par les bandits qui cherchent à se tuer ».

D'abord engagé comme limier à Lyon, Vidocq commence une carrière mouvementée dans la police.

Après de longues années passées dans les principales geôles, et après avoir vécu au milieu des bandits et des criminels, il connaît à fond la haute et la basse pègre. Il devient l'incomparable policier que l'on voit aux prises avec les pires brigands, de toutes les classes sociales, ce qui le conduira à occuper le poste de Chef de la Sûreté de Paris jusqu'en 1827.

Ses méthodes particulières souvent à la limite du droit lui permettent alors d'obtenir de belles réussites dans la lutte contre la pègre. L'organisation de la police de l'époque a été fortement influencée par la méthode Vidocq.

Il a mérité sans aucun doute le titre de « roi » des policiers.

1775 - 1857



VIDOCQ

Née de la rue et des bas-fonds de Paris, la Savate est devenue grâce à Vidocq et à ses nombreux auxiliaires (anciens compagnons de bagne repentis) une discipline majeure dans la formation au combat de l'ensemble des policiers de la capitale.

La Savate ne serait pas devenue ce



d'un coup de coude dans la poitrine, Vidocq renversa le vétéran qui le tenait sous le bras
(page 1988) Grand récit historique par Marc Mario et Louis Delaunay.

qu'elle est aujourd'hui sans les apports successifs des grands maîtres qui ont jalonné son histoire.

Michel CASSEUX dit « Pisseux », né en 1794 à la Courtille est connu comme le premier Français à avoir recensé et organisé les différentes manières de se battre (qu'il avait observé dans les barrières de Paris, cabarets, bals et bouges fréquentés par une population de bas étage des plus à craindre), dans un traité qu'il appela « l'Art de la Savate ».

Il ouvre une salle à la Courtille et est également le premier à donner des leçons de ce nouveau sport.

On cite comme ayant été de ses élèves : le dessinateur Gavarni, le Duc d'Orléans et Lord Seymour (dit Milord l'Arsouille) fondateur du « Jockey Club ».

Louis LÉBOUCHER, né à Rouen en 1807, est aussi dans les tous premiers à exercer le métier de « savatier ». Installé à Paris dans le quartier du Faubourg-Montmartre « 13 bis, passage Verdeau », il y enseigne une méthode dite « du voyageur » qui permet d'apprendre rapidement à se défendre. Sa salle est fréquentée par de nombreux hommes célèbres : Théophile Gautier, Pierre Dupont, le grand maître Rossini, etc.

Son enseignement est violent et spontané, « on allait chez lui surtout pour apprendre à se



B

défendre contre les rôdeurs de barrières, ou autres personnages de même acabit.

Il connaissait tous les coups plus ou moins canailles de ces drôles ; il avait contre eux des parades inattendues, des ripostes étonnantes et il vous les apprenait à merveille ». Il a été le promoteur des rentrées violentes, des passements de jambes, des enfourchements, et la « Savate Défense » s'est largement inspirée de ces techniques.

En 1840 dans « Le maître de chausson » Théophile Gautier,



grand amateur des soirées de la salle du passage Verdeau, des salles d'entraînement et de rixes, a fait une description remarquable de certaines des techniques utilisées :

« Si votre adversaire court sur vous, vous placez le coup de tête dans l'estomac, vous lui saisissez en même temps les deux jarrets pour le renverser ; quelquefois, comme une arabesque fantastique, comme ces paraphes à main levée que

l'on fait au bout d'une page dont on est content, vous le faites passer par-dessus votre tête, et vous l'envoyez en manière de « fioriture », décrire une parabole derrière vous. »

Charles LECOUR, né en 1808 à Oissery, élève de Casseux imprime les premières marques de civilisation à la Savate. Il a su extraire des techniques de la rue les principes d'une méthode plus scientifique et l'a enrichie (après une expérience personnelle malheureuse face à Owen Swift, un champion de boxe anglaise) de différentes techniques de poings. Il diffuse son art dans une salle de la rue du Faubourg Montmartre, puis dans le passage des Panoramas.

Alexandre Dumas (père), pratiquant assidu, et élève de Charles Lecour, écrit dans « Filles, lorettes et courtisanes ». Charles Lecour commença par enseigner la savate... Il rêvait donc jour et nuit de perfectionner cet art... Il entendit parler de boxe... La boxe est la savate de l'Anglais... Dans la savate le Parisien avait fait de la jambe et du pied les agents principaux ne considérant les mains que comme arme défensive.



Charles Lecour rêva de cette grande entreprise, cette splendide utopie, ce suprême perfectionnement de fondre ensemble la boxe et la savate. Théophile Gautier, qui a lui aussi fréquenté la salle de Lecour, écrit dans la presse «... le 16 août 1847, Monsieur Charles Lecour a réduit en art cette escrime de truands, cette boxe de la cour des miracles... Avec cet art, plus de surprise nocturne ; on peut oublier sa canne, ses pistolets de poche, mais l'on oublie jamais ses jambes ni ses

bras... ». Dans « les Grands Moments du sport » Ed. Larousse 1832 - Charles Lecour invente la boxe française « de la Savate à la science ».

Son frère Hubert, lui succéda en 1848. Epris de musique, Il fut le promoteur des « assauts-concerts ».

Louis VIGNERON, né à Paris en 1827, il ouvre d'abord une salle chez monsieur Rognon marchand de vin, à Paris au coin de la rue de Crussol et de la rue de Malte au pied des faubourgs de Ménilmontant avant de s'installer au n° 6 de la rue Waux-Hall, dans le 10ème près de la République.

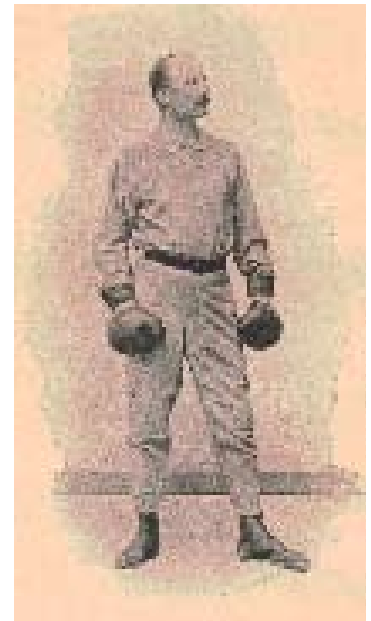


Tireur redoutable, doué d'une force prodigieuse, il fait le spectacle lors de nombreuses soirées « d'Adresse Française ».

Il se donne également en représentation en réalisant un exercice de foire qui consiste à tirer un coup de canon à partir d'une pièce d'artillerie qu'il portait sur son dos. Cet exercice lui fut fatal le 22 août 1871.

Joseph CHARLEMONT, né à Lesdain (petit village du Nord) en 1839, succède à Louis Vigneron comme champion de Savate après un dernier assaut qu'ils disputèrent le 8 décembre 1867. Il habite pendant 16 ans au 139 rue de Charonne, une vieille maison à deux étages encore visible, et qui après de multiples interventions de Robert Coquoz vient d'être inscrite à l'inventaire des monuments historiques. Homme de défi, il eut une carrière « sportive » très élogieuse.

C'est à Assas dans le Pas de Calais, en 1862, qu'il commence une carrière d'enseignant de boxe et de canne auprès du 19ème bataillon de chasseurs. C'est là qu'il met au point une nouvelle méthode apprise lors de son séjour à Paris (avec Charles Lecour). Engagé activement au côté des Communards, il doit s'exiler à Bruxelles où il crée une « école ». C'est de Bruxelles qu'il écrit son premier ouvrage. Il fonde à Paris en 1887 « l'Académie de boxe » implantée à Paris au 24, rue des Martyrs, dans le quartier de Pigalle.



Il publie en 1899, un ouvrage sur la Boxe Française : « La Boxe Française, historique et biographique, souvenirs, notes, impressions, anecdotes ».

Son fils Charles, né en 1862, lui succède jusqu'à sa mort en 1944. Il est rendu célèbre par son combat qu'il remporte contre Driscoll en 1899, alors qualifié de combat du siècle.

Depuis la Boxe Française a continué à évoluer en s'appuyant sur les fondements décrits par Joseph Charlemont et en affirmant une réalité de plus en plus sportive jusqu'à nos jours.

Le renouveau de la Savate Défense.

En revanche, cette évolution sportive, s'est réalisée au détriment d'un nombre important de coups et de techniques.

Le Comité Directeur Fédéral et son président Jean HOUËL, ont décidé en 1994 de remettre au goût du jour une discipline à vocation non sportive, qui puiserait dans son patrimoine les ingrédients nécessaires à sa rénovation, et dont le but serait de développer une méthode moderne pour apprendre à se défendre.

Claude Valadier, le Directeur Technique National a été chargé de ce projet.

Une première approche a été réalisée avec l'aide de Pierre Chagne, spécialiste de Lutte Parisienne et de Savate boxe française, et de Lucien Batigne professeur émérite, qui a permis de préciser les orientations fédérales.

C'est ensuite une équipe constituée de Patrick Appino, Eric Quequet, Jean Michel Reymond, Eric Tiersonnier, Brice Vercelot,



coordonnée par Christian Pieyre et René Pala qui a élaboré les fondements de la nouvelle méthode dite « Savate Défense ».

Les principes fondateurs rassemblés dans le cahier spécifique ont été approuvés par le Comité Directeur Fédéral lors

de sa réunion du 15 mai 1998.

En 2003, La Savate Défense devient Savate Bâton Défense.

Le bâton de défense à poignée

Période japonaise

Les origines de ce bâton remontent au moyen âge, il était utilisé comme outil agricole par les paysans asiatiques : Chine, Japon, Okinawa. Il était notamment utilisé comme manivelle, permettant d'actionner la meule à céréales (le riz) et portait le nom de Tonfa.

Au 17^{ème} siècle, Okinawa tombe sous la domination du Japon. C'est le seigneur de la région de Kagohima qui envahit avec ses hommes l'île et qui l'annexe. Pour éviter une quelconque rébellion, il confisque toutes les armes de l'île, et en interdit le port. C'est alors que les habitants, peuple pacifique composé de paysans et de pêcheurs, eurent l'idée d'utiliser leurs outils et de codifier des techniques de combat adaptées. Comme tous les outils agricoles de l'époque, le Tonfa fut détourné de son emploi pour être utilisé comme arme et



lutter contre les envahisseurs de tous poils. Okinawa, île principale de l'archipel des Ryu-Kyu (sud ouest du Japon) devint le berceau des arts martiaux et notamment du Kobudo. Le Tonfa était alors en bois (chêne rouge) de section carrée et se pratiquait par pair.

Période américaine

En 1970, aux Etats Unis d'Amérique, Ron Anderson fabrique le premier bâton de police en reprenant la forme du Tonfa. Ce dernier, est répertorié sous l'appellation « Monadnock pr 24 », car il faisait 24 unités de mesure, aussi bien en taille (24 pouces) qu'en poids (24 onces). Les premiers spécimens sont en aluminium, en deux parties embouties, avec des bords arrondis (sécurité oblige). Il s'utilise seul (et non par paire). Puis, très vite nous verrons apparaître des Tonfas moulés, en matière composite, tels qu'ils sont représentés aujourd'hui (polycarbonate). Les policiers américains en seront dotés à partir de cette période et le « pr 24 » fera l'objet d'un enseignement dans les académies (surtout en Californie).

Période française

En 1986, Robert Paturel fait partie de la délégation qui se rend à Los Angeles à l'invitation de Dan Inosanto (ami de Bruce Lee), pour y encadrer un stage de boxe française. L'un des stagiaires propose à Robert (le sachant policier) une visite à la fameuse Académie de Police. Lors de cette visite, Robert découvre le fameux bâton de police à poignée. Il prend un cours de maniement avec l'officier Bob Jarvis, achète le livret d'instruction et deux bâtons. De retour en France, il se procure tous les documents ayant trait au Tonfa, mais il est vite déçu car toutes les techniques sont issues de la même culture japonaise et manquent de « mouvement ».

De retour à l'académie l'année suivante, il rencontre de nouveau Jarvis qui se montre amusé par les progrès effectués, celui-ci lui donne un autre cours, qu'il filme. Robert prend congé, avec sous le bras la cassette contenant les techniques basiques de la police américaine et sa décision est prise, il va faire bouger tout ça.

B

En effet, dans les techniques mises au point par la police américaine, la main libre n'est pas utilisée et les déplacements sont inexistant. Il se surprend à imaginer un tel outil dans les mains d'un virtuose de la Savate, utilisant les déplacements adaptés.

Ayant déjà mis au point une forme rustique de bâton, et s'intéressant de près aux techniques de nos amis philippins (Amis, Kali), Robert a pu se permettre ce qu'aucun puriste n'aurait osé faire, à savoir le mélange des cultures martiales. Éliminant les techniques trop compliquées et donc vouées à l'échec, il a essayé de garder des formes de corps simplifiées et restituables en toutes occasions. Cette technique de bâton défense est enseignée dans la police et a été choisie par la gendarmerie et l'armée dans son ensemble. Parallèlement à ses recherches, il s'entoure de compétences et prend conseils auprès de nombreux experts en arts martiaux.

Il crée une association (FFTS) avec son ami Alain Formaggio, cette structure ayant pour but de promouvoir le «Tonfa Sécurité», le bâton et la self défense. Il met au point une technique simplifiée de bâton à l'usage de la matraque télescopique pour les métiers de la sécurité, ainsi qu'une méthode de défense à mains nues, en gardant toujours les mêmes formes de corps.

Dès son retour d'une mission de quatre ans à l'Île de la Réunion, Robert décide de se rapprocher de la F.F.S.B.F.&D.A. afin d'y développer son produit, au sein de la Commission Nationale de Savate et Bâton Défense.

Le bâton défense à poignée permet, par des parades simples et une garde adaptée, une protection efficace contre toutes les attaques (poing, pied, bâton, couteau, sabre). Il facilite des

dégagements sur toutes les saisies et permet l'utilisation de moyens coercitifs.

Les techniques de bâton sont inspirées en partie de la canne ancienne, tout en gardant les formes de corps du bâton à poignée et les désarmements.

Les techniques mises au point, le sont dans un but opérationnel, elles sont régulièrement éprouvées sur le terrain par des spécialistes de la sécurité. Le bâton défense n'a plus grand chose à voir avec la canne du fait de sa vocation à l'auto-défense justement.

On travaillera par exemple, la défense sur couteau et les dégagements sur saisies. La main libre sera placée devant, juste derrière le bâton, pour saisir et désarmer l'adversaire. Les techniques de jambe compléteront le travail du bâton, qui pourra être utilisé à deux mains avec des frappes en «estoc» ou avec le talon. D'autre part, le matériel utilisé sera plus court et en rotin (moins cassant). Les bâtons mousses (avec ou sans poignée) compléteront ce matériel et permettront de s'exprimer sans risques de blessure grave.



Historique de la Savate Forme

La Savate Forme, une vieille histoire et un futur prometteur

Hippocrate écrivait, il y a plus de deux mille ans : «Toutes les parties de l'organisme qui abritent une fonction vitale restent saines, se développent et parviennent à un âge avancé si l'on en use avec modération et si on les entraîne dans leur propre domaine. Mais, si l'on n'en use pas, elles sont enclines à la maladie, ne se développe pas et vieillissent prématurément».

Cette notion d'amélioration et d'entretien de la santé est le fondement même de la Savate Forme.

Déjà de 1856 à 1860 : à la demande de l'Impératrice, un décret d'Etat proclame l'interdiction des sports de combat. Les amoureux de la Savate boxe française la transforment en exercice «gymnique» et lui donne le nom de «adresse française».

En cette fin du XX^{ème} siècle, un courant irresistible en faveur de l'exercice physique favorisé par l'accroissement du temps des loisirs, gagne le monde entier.

La Savate Forme apparaît dès lors comme un outil formidable pour toute une génération de sédentaires ankylosés ou studieux et qui redécouvre le bien-être physique et moral

que procure un corps qui fonctionne bien.

Bien sûr, il n'est pas question de revenir aux cours collectifs alignés, composés d'exercices formels répétés dans le vide, comme dans les années 1900...

De plus, les pratiquants de Savate boxe française atteignant un âge avancé ou se détournant de l'aspect sportif de notre discipline trouveront également au travers de la Savate Forme matière à s'épanouir tout en restant au sein de la culture Savate boxe française.

Aujourd'hui, tout comme Monsieur Jourdain (Molière) faisait de la prose sans le savoir, bon nombre de nos moniteurs de Savate boxe française font de la Savate Forme.

Enfin, l'aspect universel de la Savate Forme devrait permettre à la Savate boxe française d'ouvrir ses portes plus largement à une population féminine et plus âgée. On parlera alors d'une pratique familiale englobant les deux parents, les enfants et les grands parents...



Historique de la Canne de Combat et du Bâton

La pratique de la Canne et du Bâton

Dès que l'homme a ramassé ou brisé une branche d'arbre est né le Bâton. Cet objet naturel en bois a donc tout de suite prolongé le bras de l'homme dans des usages primitifs et des pratiques utilitaires (recherche de nourriture, aide aux déplacements) comme dans des pratiques guerrières (chasse, défense).

Devenu arme, le bâton a rapidement connu des adaptations, voire des transformations donnant lieu à de véritables engins de guerre : massue, lance, javelot... Cependant, l'usage guerrier du bâton ne doit pas faire oublier qu'il s'est imposé comme symbole de pouvoir, notamment religieux : sceptre, crosse... et comme élément de jeu : crosse, batte, club, canne...

Pour des raisons d'économie et de sécurité évidentes, l'entraînement des hommes à l'attaque et à la défense ne se faisait pas avec des armes véritables ; le maniement du bâton a toujours été considéré comme un préalable à l'usage des armes. Bien des gestes que nous pratiquons aujourd'hui en canne sportive et au bâton trouvent leur origine dans ces pratiques d'entraînement, lesquelles ont évolué au cours des siècles.

Au moyen-âge, le terme bâton, dérivant du latin « bastum », apparaît dès 1080 et désigne toute arme. Le mot canne quant à lui n'apparaît que vers la fin du XII^{ème} siècle, au sens de tuyau, le plus souvent de bambou. Dès lors le terme générique de bâton est abandonné pour donner lieu à deux sortes d'instruments : le bâton, tenu à deux mains et la canne, tenue à une seule main.

Au XVII^{ème} siècle, l'aristocratie s'empresse d'imiter les monarques pour lesquels la canne est devenue un objet symbolique de leur pouvoir ; la canne se porte alors avec l'épée et devient un objet de distinction de classe. Puis la mode s'empare de cet attribut pour réhausser l'élégance et la prestance de son possesseur : elle lui attribue l'appellation de « canne savante ». En se démocratisant, la canne devient également l'accessoire de la tenue du bourgeois.

A la fin du XVIII^{ème} siècle, la canne des Incroyables prend des formes extravagantes et s'apparente plutôt à un gourdin, fort utile lors des affrontements politiques liés à la Révolution.

Entre 1830 et 1920, c'est « l'âge d'or de la canne ». Celle-ci demeure un objet vestimentaire, inséparable de la tenue du bourgeois et de l'aristocrate, mais elle devient aussi une arme de défense personnelle. Ce n'est qu'au XIX^{ème} siècle qu'apparaissent les premières formalisations des techniques de combat de canne et de bâton.

La pratique de la canne se développe dans les salles d'armes, parallèlement à l'escrime et à la Savate, tandis que le bâton demeure une pratique militaire dont l'enseignement comme gymnastique est formalisé à l'École de Joinville

(1852-1939). Par gymnastique, il faut entendre les exercices à mains nues, avec de petits engins, au portique, ainsi que ceux de Boxe Française, de Bâton et de Canne. L'armée délivre les premiers brevets d'enseignement qui autorisent leurs possesseurs à être instructeurs, prévôts ou maîtres dans les unités militaires puis, ultérieurement, dans les écoles publiques et les lycées.

Entre 1818 et 1841 de nombreuses batailles opposent, entre eux, les Compagnons effectuant leur «tour de France¹» et appartenant à des «devoirs²» différents. Dans les rites du Compagnonnage, les différentes tenues de la canne sont riches de significations symboliques. Ainsi, la Canne fierté du Compagnon, est tout à la fois soutien lors des voyages, armes de défense, instrument de mesure, symbole de savoir et de pouvoir.

Le XIX^{ème} siècle voit apparaître les précurseurs qui ont posé les principes de l'enseignement de la Canne et du Bâton. Les bases de ces pratiques sont en partie liées à celles de la Savate et de l'escrime car les maîtres enseignaient aussi ces disciplines dans les mêmes salles.

L'histoire retient les noms de Larribeau, Leboucher, Lecour, Trencart, Jacou, Loze, Foucart, Vigneron et Charlemont. Peu d'entre eux ont formalisé leur enseignement. Toutefois, deux auteurs peuvent être considérés comme les fondateurs des pratiques actuelles : Leboucher et Charlemont.

- Louis Leboucher de Rouen (1807/1866) théorie pour apprendre à tirer la canne en 25 leçons (1843).

La théorie est « uniquement instituée comme système de défense personnelle » et est réduite à sa « plus extrême simplicité » pour « obtenir le degré de perfection ». La canne est tenue avec une martingale autour du poignet et l'enseignement de la « parade-riposte » comporte trois ripostes au choix. La « défense du voyageur », quant à elle, permet d'exercer la force plus facilement que les habiletés. Peu à peu, la méthode devient moins « sévère » et s'oriente vers l'hygiène corporelle sous l'influence du courant médical.

- Joseph Charlemont (1839/1914) L'art de la boxe française et de la Canne (1899)

L'enseignement de la Canne, complémentaire à celui de la Boxe Française dans la perspective du combat de rue, repose sur le « développement complet » du membre supérieur qui est retenu comme « principe d'efficacité ». « Les principes du Bâton sont exactement les mêmes que ceux de la Canne ».

La Canne et le Bâton sont enseignés à l'école et à l'armée jusqu'à

1. voyage initiatique de plusieurs années du compagnon dans diverses villes de France pour parfaire son apprentissage

2. associations professionnelles d'ouvrier d'un même métier



A gauche en fente arrière : Jonathan DUDREUIL, quadruple champion de France Senior
A droite debout : Florient ADAMI, vainqueur des 1er Internationaux de France Senior à Lyon en 2004

la première guerre mondiale mais leur pratique disparaît peu à peu devant l'importance grandissante de nouvelles pratiques sportives.

Il faut attendre les années 1970/1980 pour voir apparaître le renouveau de la Canne, oeuvre de Maurice Sarry, mais aussi de Bernard Plasait. La pratique de la Canne prend, à cette époque, une orientation sportive.

La pratique sportive de la Canne a été initialement liée à la FFB³, Fédération Française de Boxe, fondée en 1903, dont les statuts modifiés en 1963 indiquaient comme but : « ... d'organiser, de contrôler, de développer la pratique de la Boxe Française, Anglaise, et la Canne tant amateur que professionnelle ».

A partir de 1965, la pratique de la Canne est liée à la seule Boxe Française. Le CNBF⁴, Comité National de Boxe Française, est accueilli au sein de la FFJDA, fédération gérant le Judo. En 1973 le Comité National devient Fédération Nationale, la FNBF.

En 1975 le Ministère de la Jeunesse et des Sports accorde sa « délégation de pouvoirs » et en 1976 la Fédération Nationale devient la Fédération Française de Boxe Française-Savate et Disciplines Assimilées. La Canne est comprise comme une discipline assimilée de la FFBF-S et DA.

A partir de 1960 Maurice Sarry effectue une synthèse des différentes méthodes d'enseignement de la Canne qui aboutit à la publication de son ouvrage « La canne, arme de défense, sport

3. Fédération Française de Boxe. de 1903 à 1965, les statuts prévoyaient «... l'encouragement, le développement et la réglementation de la boxe française, anglaise et de la canne...»

4. Comité National de Boxe Française, qui devient fédération délégataire en 1975

de combat » en 1978. Il présente sa méthode renouvelée lors des stages fédéraux à Argelès, puis à Agde. La première compétition nationale officielle se déroule le 13 octobre 1979 à Paris, sous l'appellation de Tournoi National de Canne, et est suivie dès l'année suivante par les premiers Championnats de France qui sont disputés à la salle Japy. Le premier Challenge National est créé en 1982 pour devenir ensuite la Coupe de France.

Dès 1977 il existait les prémisses d'une organisation propre à la Canne et au Bâton, mais il faut attendre l'assemblée générale constitutive du 6 novembre 1983 pour que naisse officiellement, comme association, le CNCB : Comité National de Canne et Bâton.

Le premier comité fonctionne sous la présidence de Maurice Sarry, responsable de fait depuis 1977. Les premiers titres de professeurs fédéraux sont décernés à MM. Bucina, Conjat, Demouch et Gomez en 1985. En 1986 ce comité démissionne sur la question d'une séparation de la F.F.B.F.S. et D.A.

Le deuxième comité de 1986 à 1991 est présidé par Philippe Krumm et Maurice Sarry est nommé président d'honneur. Michel Demouch, chargé de l'enseignement, est officiellement nommé DTN (Délégué Technique National) en 1987 et continue la politique sportive impulsée par Maurice Sarry. Les textes administratifs sont édités en 1990.

Les troisième et quatrième comités sont présidés de 1991 à 2000 par Carlos Araujo. En 1992 les stages nationaux d'été s'implantent dans les Pyrénées Orientales à Amélie les Bains. Le CNCB devient CNCCB, Comité National de Canne de Combat et Bâton en 1993. Les quatre « livrets techniques et pédagogiques » sont édités en 1994 et le Comité accélère la décentralisation des régions. Claude Valadier (Directeur Technique National de la Boxe Française Savate) met en chantier en 1992 le projet de rénovation du B.E.E.S.

D

qui aboutit par l'arrêté du 19 juin 1995 définissant les modalités d'obtention du B.E.E.S. de Boxe Française, comportant une option Canne de combat et Bâton. La première session de 5 candidats se déroule à Toulouse en juin 1997.

Depuis 2000, Bertrand Dubreuil est le président du cinquième comité. Michel Demouch cesse ses fonctions de DTN en 2001, il est remplacé par Jean-Louis Olivier en 2002 auquel succède Roland Hoffbeck en 2003.

Le nombre des membres du comité passe de 10 à 12 en 2001. L'actuel comité comprend toujours des figures historiques de la Canne : Michel Gomez (qui fut responsable d'arbitrage sous Maurice Sarry de 1979 à 1987 et qui l'est de nouveau actuellement), Philippe Conjat, et Bertrand Dubreuil.

La création du Comité National a permis une accélération du

développement de la Canne et du Bâton et peut être considérée comme un moment charnière entre deux périodes : la première de 1960 à 1983 et la seconde à partir de 1983 à maintenant.



Le Comité National demeure l'élément moteur du développement autour duquel se sont greffées toutes les actions, fédérales ou non, ces dernières ayant toujours respecté la ligne de conduite définie au niveau national.

Actuellement les formes de pratique de Canne se diversifient. Outre la pratique compétitive d'autres formes apparaissent en fonction de

la demande de nouveaux publics préférant ou alternant le loisir, l'entretien physique, l'auto-défense à la compétition sportive.

Conjointement à ces diversifications l'enseignement du Bâton renaît de manière spécifique.

Démonstration de Canne de Combat effectuée lors des finales du championnat de France Elite 2004 à Coubertin



En savoir +

- ➔ Ce cahier est construit sur les bases d'une précédente version (1994), que toutes les personnes ayant participé à son élaboration soient remerciées.
- ➔ www.ffsavate.com
- ➔ Michel DELAHAYE (1986) Savate, Chaussou, et boxe française ; d'hier et d'aujourd'hui - Guy Tredaniel Editeur
- ➔ Jean-François LOUDCHER (2000) Historique de la Savate et du Chaussou et de la boxe française (1797 - 1978) l'Harmattan.
- ➔ Georges GAUVIN-François Dominique BRECHER, Comte Baruzy « la mémoire du vieux lion » - Barre et Dayez Editeurs
- ➔ Pierre TARRAVELLO - Luc CERUTTI « Savate - Canne - Bâton, au fil des siècles » - Edition Deval